

ARRAS

Logement étudiant

Objectif /

Favoriser un accès rapide, digne et abordable à un logement proche du lieu d'étude

- Mobilisation du réseau partenarial et valorisation des études menées sur le territoire.
- Accompagnement personnalisé assuré par des acteurs locaux
- Mobilisation du parc privé (*incitations, garanties*)

Préparation annuelle : guides actualisés, campagnes d'information, mobilisation des bailleurs avant chaque rentrée.

Mieux vivre ÉTUDIANT

Santé physique et psychique

Objectif /

Garantir un accès régulier, suffisant et sain à l'alimentation pour tous les étudiants

- Repas à **prix solidaire**
- **Paniers alimentaires** hebdomadaires (*Banques Alimentaires, Restos du Coeur Étudiants*)
- Soutien du CCAS : colis mensuels, actions anti-gaspillage
- **Innovations à développer** : carte solidaire, ateliers de cuisine sur campus

Santé physique

Objectif /

L'accès aux soins et la promotion de toutes les pratiques sportives

- Dispositifs développés par chacun des établissements du supérieur pour permettre l'accès aux soins
- Travail mené avec la « **Maison Sport-Santé** » et développement des actions entreprises par l'Office des Sports

Santé mentale

Objectif /

Agir sur les problématiques de santé mentale étudiante

- S'appuyer sur les perspectives du nouveau **Contrat Local de Santé Mentale** de l'EPCI 2025-2028
- S'appuyer sur les **services santé** de l'Université d'Artois

Emploi étudiant compatible & recherche de stage

Objectif /

Permettre aux étudiants d'accéder à des emplois adaptés à leur rythme d'étude et de faciliter la recherche de stages conditionnant l'obtention de leur diplôme

- Mobilisation des ressources internes de la Ville d'Arras : croisement des besoins RH de la Ville d'Arras avec les disponibilités des étudiants (*emplois, stages, services civiques*)
- Valorisation des dispositifs existants (*Maison de l'emploi et des métiers*)
- Partenariats avec les entreprises locales (*restauration rapide, services, logistique...*)

La coopération territoriale pour mettre en œuvre le projet de transformation du campus Bouloie Temis

Les constats

Prémices dès 1964 (Sciences), 1969 (Droit) et développements ultérieurs 1980-90. Des bâtiments, infrastructures et des espaces publics en manque d'investissements

Une forte croissance de la population étudiante du site (9000 sur 25 000 étudiants du territoire)

De nouveaux enjeux : transitions environnementales, solidarités, mobilités douces, gestion raisonnée des ressources...

Un Campus périphérique faiblement connecté à la vie de la cité et au centre-ville

L'émergence d'une coopération territoriale inédite

Succès de la candidature commune des collectivités, de l'université et de la Technopole au concours européen d'architecture et d'urbanisme EUROPAN 14

Phases d'étude :

- #1 Concertation avec les étudiants
- #2 Travail urbain, programmatique et prospectif
- #3 Conception d'un Plan-Guide du campus
- #4 Mise au point des programmes architecturaux et d'aménagement

Réalisation du programme

2017

2018

2018

2019

2017

2020

2020

2027

- > Constitution d'un **partenariat territorial de site SYNERGIE CAMPUS** pour favoriser les projets collectifs
- > Signature d'une **convention de coopération public-public inédite** et resserrée pour accompagner le projet Bouloie-Temis en mobilisant une SPL

Mobilisation des outils financiers et contrats de site : contrat métropolitain, CPER 21-27, puis post-2020 outils de relance Région et Etat

6 axes structurants

Un Campus...

...Parc



Un paysage urbain et naturel

...Attractif et pluriel



Des lieux culturels et sportifs générateurs de rencontres

...Convivial et solidaire



Pour un quotidien stimulant et solidaire

...Piéton & vélo



Pour des mobilités douces et partagées

...Ouvert sur la ville



Ville et campus ne font plus qu'un

...Innovant



Incubateur d'innovations, démonstrateur des transitions

Chiffres-clés

1 000 M² DE SERRES OUVERTES AU PUBLIC

65 000 M² D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

40 000 M² DE BÂTIMENTS CRÉÉS/RENOVÉS DE FAÇON DURABLE

2,7 KM DE VOIES PIÉTONNES ET CYCLABLES AMÉNAGÉES

80 M€ DE BUDGET SUR 2021-2027

2 000 M² DÉDIÉS À LA TECHNOLOGIE



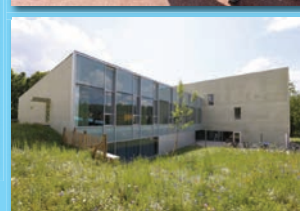
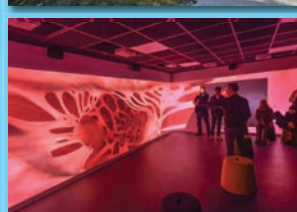
- > 19 opérations dont 9 portées en Maitrise d'ouvrage par GBM
- > 7 rénovations et 7 constructions nouvelles
- > 5 opérations d'aménagements extérieurs, dont un corridor vert



> 80 M€ de crédits publics mobilisés par l'ensemble des acteurs : Région Bourgogne-Franche-Comté, Grand Besançon Métropole, Etat, Université Marie et Louis Pasteur, Département du Doubs, Technopole Temis, Ville de Besançon, Europe (FEDER), CNOUS, CROUS et école d'ingénieurs SUPMICROTECH.

Un projet récompensé

Le projet de transformation du campus Bouloie-TEMIS a été distingué par le prix Équerre d'argent 2024 dans la catégorie "Espaces publics et paysagers"



ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

SUD DU TARN

CASTRES-MAZAMET, SITE UNIVERSITAIRE D'ÉQUILIBRE EN OCCITANIE

- 2500 étudiants
- Sciences et technologies, en lien étroit avec le tissu économique et la vie de la cité
- Recherche finalisée anticipatrice de l'innovation
- Une expertise Numérique et Santé

#NUMÉRIQUE

#E-SANTÉ

#CHIMIE SOUTENABLE

#MATÉRIAUX DURABLES

RECHERCHER - INNOVER POUR LA SANTÉ DANS LA VILLE DE DEMAIN



Ri2S

Rural Innov Santé Senior

Le projet **Rural Innov Santé Senior** est un programme d'expérimentation numérique au service de la santé des seniors en milieu rural.

Ri2S est un carrefour entre les usagers -soignants, soignés, accompagnants- et les industriels pour faciliter la mise en place d'outils numériques.



Deux expérimentations en cours

Pour renforcer le maintien à domicile des personnes âgées de manière sécurisée



TELEGRAFIK

⇒ Personne > 70 ans, seule à domicile

⇒ Plateau d'écoute 24h/24

⇒ Suivi continu par capteurs et accompagnement par équipe mobile

⇒ En cas de chute ou de malaise, alerte envoyée au plateau d'assistance.



PRESAGE

⇒ Personne > 75 ans seule à domicile ayant un médecin traitant et un aidant à proximité

⇒ Dispositif médical basé sur l'IA pour prédire les risques d'hospitalisation.

⇒ Algorithmes modélisant les évolutions de l'état de santé pour prévenir les risques de décompensation et d'hospitalisation en urgence

MiMi

My Individual Monitoring Interface

MiMi, **My Individual Monitoring Interface** est une valise connectée pour lutter contre la déscolarisation des enfants malades ou handicapés.

- Partenariat Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP 81), avec l'École d'Ingénieurs ISIS
- Solution fondée sur l'ingénierie numérique.

La valise connectée MiMi

- ⇒ Intègre la dimension humaine et le bien être de l'enfant
- ⇒ Permet à l'élève de suivre les cours à distance, de prendre la parole, d'interagir avec ses camarades.
- ⇒ Solide, étanche, assez légère pour être transportable partout.
- ⇒ Peut être mise en œuvre de façon simple dans tous les établissements scolaires.



Connected Health Lab

Plateforme unique dédiée à la recherche et l'innovation, le **Connected Health Lab (CHL)** est implanté à ISIS Castres.

Ce « living lab » est mis à disposition de tous les acteurs de la e-santé afin d'y mener des projets utiles à l'amélioration du parcours patient.



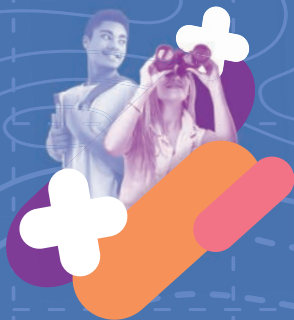
CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
CASTRES-MAZAMET

CPTS
SUD TARN

agir

CHU
TOULOUSE

GÉRONTOPOLE



Construire LA VIE ÉTUDIANTE 2024-2029 avec et pour les étudiants

LE SCHÉMA TERRITORIAL
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Le Schéma Territorial de la Vie Étudiante Bourgogne-Franche-Comté (STVE BFC)

est une initiative ambitieuse et structurante exemplaire, visant à améliorer les conditions de vie des étudiants en Bourgogne-Franche-Comté.

Innovant à l'échelle régionale et nationale, il propose une stratégie partagée par les acteurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche de la région pour améliorer les conditions de vie étudiante en renforçant les actions existantes ou en en initiant de nouvelles.

4 AMBITIONS

- #1** Soutenir des **conditions d'accueil et d'intégration** propices à la réussite étudiante
- #2** Accompagner la **santé et le bien-être** des étudiants
- #3** Favoriser l'**épanouissement et l'ouverture** des étudiants
- #4** Améliorer l'**accès à l'information** en matière de vie étudiante

EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES STRATÉGIES DE CHAQUE TERRITOIRE

Le STVE BFC **porte la voix des étudiants, pose des ambitions partagées et propose des plans d'action** pour améliorer leurs conditions de vie. L'enjeu est que **chaque acteur de la vie étudiante puisse poursuivre les travaux engagés, en développer de nouveaux et agir de manière coordonnée.**



Consulter
le STVE BFC
2024-2029



2029
Actions concrètes basées sur des plans d'action territorialisés qui évolueront et s'enrichiront en fonction des besoins en émergence

Septembre 2024
Lancement officiel du Schéma territorial de la vie étudiante BFC 2024-2029

Mai 2023 à juin 2024
14 analyses territorialisées (bassin universitaires) & élaboration du schéma

Mars - avril 2023
Rencontres vers le futur : **5** Assises de la vie étudiante organisées sur les territoires réunissant plus de **300** étudiants

Novembre 2022
1 enquête web auprès des **87 000** étudiants post-bac de la région

Novembre 2022 à juin 2023
45 entretiens institutionnels avec les acteurs parties prenantes de la vie étudiante

Porté par

Feuille de route métropolitaine VIE ÉTUDIANTE 2025 • 2027

CHIFFRES CLÉS

- 40 000 étudiants (15 % de la population)
- 4 000 étudiants internationaux (10 %)
- +6 000 étudiants accueillis entre 2014 et 2020
- + de 70 établissements d'enseignement supérieur
- 91,75 % des étudiants recommandent Dijon (L'Étudiant 2025)



parmi les villes de plus de 15 000 étudiants
(classement Le Figaro 2024)



parmi les villes de 20 000 à 40 000 étudiants
(classement L'Étudiant 2024)

LA VIE ÉTUDIANTE

La croissance rapide du nombre d'étudiants, favorisée par l'implantation d'établissements sur le territoire, fait de la vie étudiante un enjeu central pour la ville et la métropole de Dijon.

Cette dynamique conduit à interroger l'ensemble des politiques publiques mises en place par les collectivités à destination des étudiants (logement, restauration, culture, sport, santé, développement économique...), dans la mesure où les conditions et le cadre de vie constituent des leviers majeurs d'attractivité et de développement métropolitain.

C'est dans cette perspective que la métropole s'est dotée, en septembre dernier, d'une feuille de route mobilisant différentes directions et partenaires.



7 AXES DE TRAVAIL

Dijon métropole identifie **sept priorités d'action**, sur la base des diagnostics réalisés par les services concernés.

**LOGEMENT
RESTAURATION
MOBILITÉS
CULTURE & LOISIRS
SPORT & SANTÉ
SOLIDARITÉ & INCLUSION
FORMATION & INSERTION**

3 GRANDS OBJECTIFS

1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE
2. AMÉLIORER LES CONDITIONS ET LE CADRE DE VIE DES ÉTUDIANTS
3. ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'INSERTION ET FAVORISER L'ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE



PILOTAGE ET COORDINATION

Initialement rattachés à la politique jeunesse de la ville de Dijon, les enjeux de vie étudiante sont désormais portés par une mission dédiée au sein de la Métropole, intégrée à la direction du développement économique et de l'enseignement supérieur. Cette évolution permet de coordonner les actions **en lien avec les partenaires** (Université Bourgogne Europe, Région Bourgogne Franche-Comté, Crous BFC, établissements d'enseignement supérieur, Info Jeunes BFC).

23 FICHES-ACTIONS

Quelques exemples de fiches-actions :

- Fiche action 1.2 - Rendre plus visible l'offre de services de la ville et de la métropole auprès des étudiants
- Fiche action 1.6 - Alimenter un réseau d'étudiants ambassadeurs et d' alumni
- Fiche action 2.8 - Lutter contre la précarité étudiante
- Fiche action 2.9 - Lutter contre les inégalités, les discriminations, le racisme et les violences et/ou harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)
- Fiche action n°3.1 - Encourager l'engagement étudiant dans la transition climatique
- Fiche action n°3.2 - Valoriser l'engagement associatif et citoyen des étudiants

Un budget d'environ

450 000€

dédié à des actions vie étudiante pour
l'année 2026

Dijon rassemble



DÉJÀ 11
ÉTABLISSEMENTS
SIGNATAIRES !

L'AMACOD* TOUR

Lutter contre les inégalités, les discriminations et les violences et/ou harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

L'AMACOD

En 2009, la ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or ont mis en place un dispositif pionnier de lutte contre toute forme de discriminations : l'Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les Discriminations (AMACOD). Elle a pour objectif d'accueillir les personnes victimes de discriminations (fondées sur l'âge, le sexe, l'origine) dans tous les domaines (accès aux services publics, à l'emploi, au logement, à l'éducation, aux loisirs, à la culture). Elle offre des garanties d'impartialité, de confidentialité, de réactivité et d'expertise. Un numéro vert a été créé pour assurer une écoute et un accompagnement aux personnes habitant ou travaillant à Dijon et qui s'estiment victimes de discrimination : le 0 800 21 3000.

L'AMACOD TOUR

De l'AMACOD est né l'AMACOD TOUR en 2023, pour l'enseignement supérieur et pour les étudiants. C'est une **convention tripartite signée entre onze établissements d'enseignement supérieur et le Crous BFC avec la ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or** : l'Université Bourgogne Europe (UBE), la Burgundy School of Business (BSB), le CESI École d'ingénieurs, l'Institut Agro Dijon (IAD), SciencesPo Paris-Campus de Dijon, l'École supérieure d'art et de design (ENSAD), l'École supérieure appliquée au design et au digital (ESADD), l'École supérieure d'électronique de l'Ouest à Dijon (ESEOD), l'École supérieure de musique (ESM), l'École d'ingénieurs de la construction ESTP et l'École nationale des greffes.



OBJECTIFS

Les missions de l'AMACOD TOUR sont de mettre en place une **cellule d'écoute et de recueil de la parole** dans les établissements afin d'**accompagner les potentielles victimes** dans leurs démarches, de **former et sensibiliser** trois publics (étudiants, équipes éducatives, corps enseignant) à travers 21h de formation "lutte contre les discriminations et lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels" ainsi que de **créer un réseau de référents au sein de chaque établissement**.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

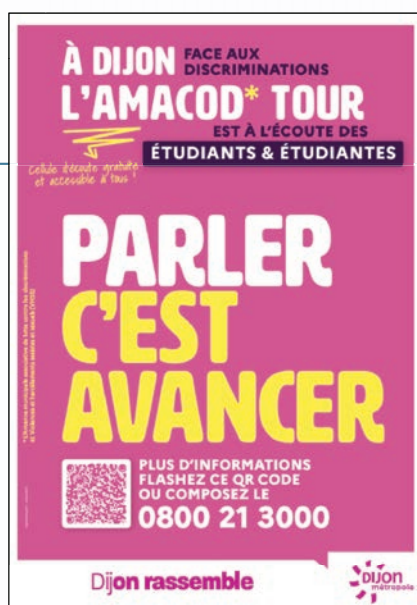
19 JOURNÉES DE FORMATIONS, DANS 11 ÉTABLISSEMENTS



92 personnels formés
dans 5 établissements



1 595 étudiants formés
dans 9 établissements



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Des résultats encourageants et une forte implication de la part des établissements participants : engagement et participation active des établissements, utilisation de la cellule d'écoute, formations réalisées.

Difficultés

- animation du groupe de référents étudiants ;
- coexistence du dispositif avec ceux internes des établissements quand il en existe.

Pistes pour l'avenir

- donner un projet clé en main aux référents étudiants pour faciliter la mise en œuvre des événements de sensibilisation.

Dijon rassemble



DIJON

Université populaire du climat et de la biodiversité

Pourquoi l'Université populaire du climat et de la biodiversité ?

Face aux défis du changement climatique et de la biodiversité, Dijon métropole propose l'**Université populaire du climat et de la biodiversité**. Il s'agit d'un cycle de conférences courtes, accessibles à toutes et tous. L'objectif ? Permettre à chacun d'accéder à des connaissances scientifiques produites localement, dans un esprit de dialogue et de partage. Porté par Dijon métropole avec le soutien de plusieurs partenaires, dont Latitude21, l'Université Bourgogne Europe et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), ce projet vise à rendre les connaissances scientifiques locales accessibles à tous.

4 RENCONTRES EN 2025

- **Le sol en bas de chez moi est-il vivant ? (avril 2025)** Avec Pierre-Alain Maron et Lionel Ranjard, animée par Mathieu Depoil
- **L'écologie, c'est pas pour moi, pas pour nous ? (mai 2025)** Avec Jean-Philippe Pierron, Philosophe à l'Université de Bourgogne Europe, directeur de la chaire « Valeurs du soin »
- **Ma maison, ma voiture : pourquoi on y tient tant ? (juin 2025)** Avec Hervé Marchal, Professeur de sociologie à l'Université de Bourgogne Europe et MSH de Dijon
- **Climat, histoire, transformation : 3 regards sur la chaleur en ville (octobre 2025)** Avec Yves Richard, Laurent Cessin et Vincent Mayot



LE PRINCIPE

- Des **rencontres courtes, accessibles**, basées sur des **travaux scientifiques locaux**
- Pour **mieux comprendre les enjeux** et **ouvrir des pistes d'action concrètes**
- **Gratuit et ouvert à tous**
- Un format privilégiant **échanges et rencontres** entre participants et chercheurs
- Des **rencontres sous format de balade urbaine**

Un espace et des rencontres propices au développement du pouvoir d'agir citoyen



Dijon s'engage





FORMATION POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'IA

Adoptez l'IA
Réinventez votre avenir



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Inclusive, concrète** et accès sur **l'accompagnement**
- **Accessible** à tous (étudiants, enseignants, professionnels du privé et du public)
- **Pédagogie active**
- **Appropriation éthique** et **pratique** des outils
- **Démocratiser** l'usage **responsable** de l'IA
- Former **massivement différents publics** aux compétences de demain

PROJET

CAIRE (Citizen-oriented Artificial Intelligence training for a Responsible Education) est un projet de **formation à l'intelligence artificielle** sur la période 2023-2028, inscrit dans le cadre de **l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir – France 2030**.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

NIVEAU 1

SENSIBILISATION

4 modules pour connaître les **cas d'usages**, la formulation de **prompts**, comprendre les **fondamentaux** du **machine learning** et les **limites** et **biais** de l'IA

**4h distanciel
+ 4h présentiel
Micro-certification**

NIVEAU 2

IA PROFESSIONNELLE

Identifier les **utilisations possibles** de l'IA dans le cadre **professionnel** de façon **éthique** et **responsable**.

**5h distanciel
+ 4h présentiel
+ 3h tutorat
Certification France
Compétences**

NIVEAU 3

COMPÉTENCES MÉTIERS

Utiliser l'IA de manière **avancée** et accompagner **l'intégration** de l'IA dans le cadre **professionnel** (3 modules métier).

**21h présentiel
Certification France
Compétences**

“FAIRE SAVOIR” : UNE STRATÉGIE POUR VALORISER ET MOBILISER L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE POUR L’ACTION PUBLIQUE MUNICIPALE

Convaincue de l’importance des savoirs scientifiques pour l’émancipation des individus et des sociétés, la Ville de Marseille considère les chercheurs et laboratoires de recherche comme de véritables partenaires pour l’élaboration des politiques publiques. Fournissant données, analyses et évaluations objectives, les savoirs scientifiques permettent de concevoir des politiques fondées sur des connaissances consolidées et partagées, garantes de la démocratie.

Consciente de ces enjeux, la Ville de Marseille structure sa stratégie en matière de valorisation et de mobilisation de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche pour l’action publique autour de 5 axes :

- ① **Renforcer les partenariats avec les établissements d’enseignement supérieur et les laboratoires.**
- ② **Favoriser le transfert de connaissances pour éclairer et évaluer les politiques publiques.**
- ③ **Valoriser les coopérations existantes et structurer des stratégies scientifiques communes.**
- ④ **Développer des échanges et formations entre chercheurs, agents et élus.**
- ⑤ **Mobiliser les ressources humaines : doctorants en CIFRE, stagiaires, doctorants-conseils.**



Septembre 2024 : Convention-Cadre entre la Maison Méditerranéenne des Sciences de l’Homme (Aix-Marseille Université) et la Ville de Marseille.

Objectifs : Définir les modalités de coopération scientifique et culturelle et les principes de collaboration entre la Ville et la MMSH dans les domaines de la fabrique et de la transformation de l’urbain.

Observer, analyser et évaluer, à différentes échelles, les processus de transitions écologiques ainsi que les transformations sociales et spatiales qu’ils entraînent sur la ville.



Décembre 2021 : Convention de partenariat entre l’Institut d’Urbanisme et d’Aménagement Régional (Aix-Marseille Université) et la Ville de Marseille

Elle permet la mise en œuvre d’ateliers et de workshops de Master 2 “Aménagement et Urbanisme” et d’ateliers entrant dans les domaines de compétences respectifs. Ces ateliers visent à mettre les étudiants en situation professionnelle sur des enjeux concrets intéressant la Ville de Marseille et l’IUAR. Ces ateliers sont définis par la Ville de Marseille et les équipes pédagogiques de l’établissement.



Octobre 2025 : Convention-Cadre entre Sciences Po Aix et la Ville de Marseille.

Objectifs principaux :

- Soutenir l’insertion professionnelle et le développement des compétences des étudiants, agents et élus, grâce à des stages, des immersions et l’accès aux formations.
- Consolider la politique culturelle de la Ville en faveur des étudiants de l’IEP d’Aix et encourager la participation des enseignants-chercheurs aux événements du territoire.
- Favoriser le développement d’ateliers de diagnostic et de prospective territoriale autour de projets locaux.



En 2022, la Ville de Marseille a engagé l’expérimentation du recrutement de doctorants en CIFRE pour une durée de trois ans. Ce dispositif a été maintenu et a permis la conduite de travaux doctoraux directement articulés aux enjeux opérationnels de la collectivité.

Nombre de doctorants (2023-2025) : 7

- Sciences sociales et sociologie (**4 thèses**) : sens du travail, socialisations enfantines, pouvoir d’agir féminin, violences en contexte sportif.
- Environnement et écologie (**2 thèses**) : espaces naturels urbains, rénovation énergétique.
- Numérique et gestion (**1 thèse**) : stratégie Numérique Responsable.

Définition : “Faire savoir”

Le « faire savoir » désigne l’ensemble des pratiques par lesquelles un savoir, une information ou une expertise est non seulement produit, mais mis en circulation et rendu visible, compréhensible et mobilisable par d’autres acteurs – qu’ils soient scientifiques, institutionnels, politiques ou citoyens.



FÊTE DE LA SCIENCE

En partenariat avec l’ensemble des acteurs académiques du territoire et coordonnée par l’association des Petits Débrouillards PACA, la Ville de Marseille accueille à l’Hôtel de Ville le Festival des sciences.

Ce sont près de 10 000 participants (dont 20% de scolaires) qui sont accueillis chaque année.

Soutenir la Fête de la science permet de promouvoir l’accès de toutes et tous aux savoirs et de valoriser les chercheuses et chercheurs du territoire.

C’est aussi une manière concrète de renforcer le dialogue entre sciences et société, en donnant à chacun et chacune les moyens de comprendre, questionner et s’approprier les enjeux scientifiques contemporains.



LE PARC URBAIN DES PAPILLONS

Ancienne friche urbaine appartenant à la Ville de Marseille, le PUP a été aménagé en faveur des papillons, permettant d’attirer chaque année de nouvelles espèces. Ainsi, en 2008 (avant tout aménagement), les relevés montraient la présence de 17 espèces sur le PUP, tandis qu’en 2020 il y en avait 34 !

Au total, depuis ses débuts, 50 espèces différentes ont pu y être observées.

Les échanges réguliers avec la Direction de la Nature en Ville ont permis de faire évoluer les pratiques des agents dans les services en charge des espaces verts.



SaULcy 2035 *L'île des savoirs à vivre*

Le projet SaULcy 2035 est un projet de **réaménagement durable** du plus gros campus du territoire mosellan, centré sur l'expérience et les besoins usagers. Il s'agit d'une construction concertée avec un large réseau de partenaires tels que **des partenaires institutionnels** (État, Région, Conseil Départemental de la Moselle, Eurométropole de Metz, Ville de Metz), **des acteurs du campus** (CROUS, CEREMA, CHR, CIO,...) et **des communautés universitaires** (étudiants, enseignants, composantes de formation et recherche...). Ces réflexions intègrent trois priorités transversales : "transition écologique et biodiversité", "qualité de vie au travail et dans les études" et "attractivité du campus au sein du territoire".



Une transformation engagée pour un campus plus vert et ouvert à travers...

- L'aménagement des espaces extérieurs pour favoriser la **biodiversité**
- Le recours aux **mobilités douces**
- L'amélioration de la **performance énergétique** de bâtiments plus adaptés aux usages
- Le développement d'**espaces mutualisés de travail et de convivialité**
- Le développement de la **vie de campus**



Une méthode collaborative et évolutive

État des lieux précis des besoins des usagers et des ressources pour établir un **diagnostic partagé**



Ateliers de co-construction des scénarios d'aménagement avec les partenaires (80 personnes mobilisées)



Priorisation et arbitrage politique



Recherche parallèle de financements pluriannuels (CPER, AMI...) et arbitrages stratégiques



Une gouvernance repensée pour la gestion du site

- **Comité de campus** de l'Université de Lorraine (périmètre des missions et représentations)
- Création d'un **comité de campus élargi** (CCE) aux partenaires présents sur site
- Création d'un **comité des partenaires institutionnels**
- **Un chargé de mission** pilotant les grands travaux, les projets structurants dont le projet SaULcy 2035 et la maintenance immobilière

PARCE QUE LE SAULCY C'EST...

4

COMPOSANTES
DE
FORMATION

10

COMPOSANTES
DE
RECHERCHE

10 430

ÉTUDIANTS

953

LOGEMENTS CROUS

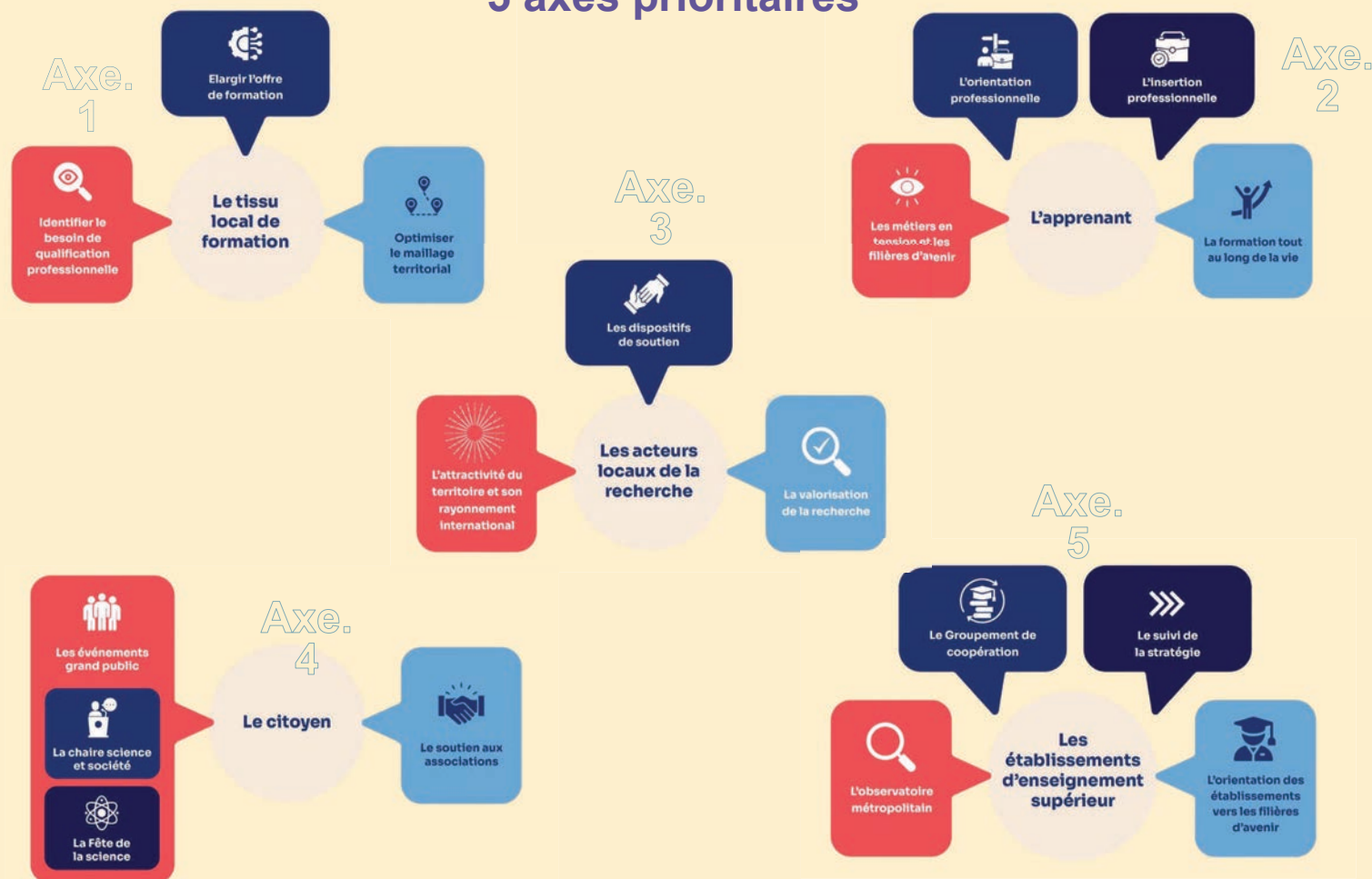
... Et de nombreux
partenaires présents
sur l'île : CROUS
Lorraine, CHR Metz-
Thionville, CIO,
CEREMA, UEM, VNF,
Eurométropole de Metz,
Ville de Metz...

SCHÉMA MÉTROPOLITAIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

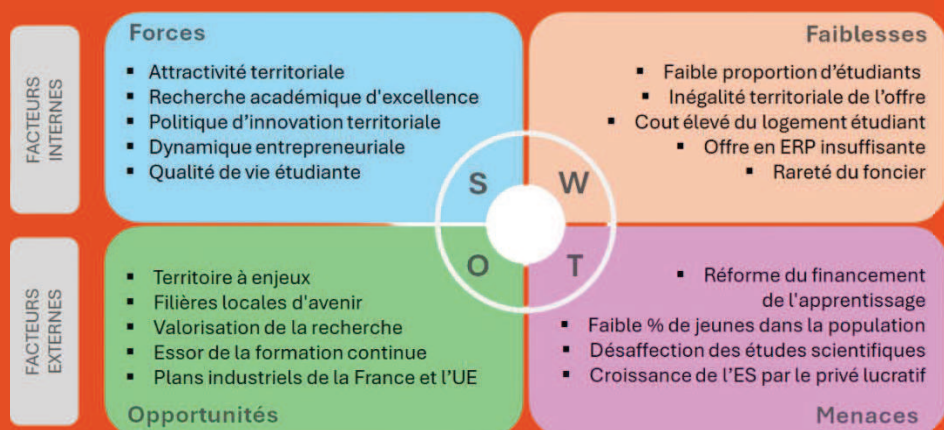
HORIZON
2030

**Fixer le cadre de référence de la politique de la Métropole Nice Côte d'Azur
en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de formation**

5 axes prioritaires



Diagnostic territorial ESRI



Développer les mobilités actives sur le campus Paris-Saclay

Planifier et coordonner

- **Élaboration du schéma directeur cyclable intercommunal 2024-2029** pour desservir en priorité :
 - Les principales zones d'emplois du territoire, en particulier Courtaboeuf
 - L'ensemble des gares du territoire
 - Les établissements d'enseignement (lycées et campus universitaire)
- **Accompagner la réalisation des plans vélo des communes** (20 plans vélo/27 communes)
- **Garantir une cohérence d'ensemble avec les opérations portées par l'université Paris-Saclay** (plan de circulation du campus) **et par l'EPAPS** (développement du campus urbain)



Créer un cadre de dialogue

- **Grande multiplicité d'acteurs** engagés sur les mobilités sur le territoire de l'agglomération
- **Mise en place d'instances partenariales de projet :**
 - **COPIL Vélo** (uniquement avec les référents vélo du territoire) : réunion interne au territoire
 - **Séminaire du travail "Forum des plans vélo"** : réunion avec l'ensemble des partenaires du territoire
 - **Rencontre annuelle aggro et associations d'utilisateurs cyclistes** : uniquement avec les associations d'utilisateurs cyclistes
 - **Événement annuel "Parlons vélo"(grand public)** : réunion ouverte au grand public et aux acteurs de la cyclosphère



Mobiliser des financements

- **Infrastructure** (infra, stationnement, jalonnement) : 20M€ inscrits dans le PPI sur 5 ans
- **Services** : ateliers de co-réparation
- **Animations/sensibilisation** : grand public, salariés, étudiants

Mettre en place des actions spécifiques pour les étudiants

- Bourses aux vélos annuelles sur les campus
- Ateliers de co-réparation
- Animations/sensibilisation à la bonne pratique cyclable
- Infos sur les aides à l'achat, location vélo, service VAE libre-service, etc.

Accompagner les solutions innovantes

- Programme Aggro Expé : mobilité et inclusion sur le campus (Ezymob)
- Accompagner le changement des pratiques de déplacement (MaMob)
- Intégrer le vélo dans les programmes d'études avec l'université et grandes écoles pour faire émerger des innovations autour du vélo (revêtements cyclables, stations-services vélo)

L'agglo Paris-Saclay, c'est :

- **320 000** habitants
- **40 000** étudiants
- **350 km** de voies cyclables et **100 km** prévus d'ici 2029 (voiries aggro)

Contacts:

- Juliana Ribeiro (politique cyclable): juliana.ribeiro@paris-saclay.com
- Mathilde Gourraud (ESR-VE): mathilde.gourraud@paris-saclay.com

Etude de l'effet du pollinarium sentinelle sur la diversité du raygrass anglais

Maiwen LAMBERT, Marie PEGARD¹, Thomas RODIER², Aude THOMET³

¹ INRAE, ² Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu), ³ Centre Communal d'action sociale (CCAS)

Contexte

Suite à la création du pollinarium sentinelle sur le territoire de Poitiers en 2021, Grand Poitiers Communauté urbaine et l'unité de recherche P3F de l'INRAE ont lancé une étude sur l'impact du pollinarium sentinelle en accord avec l'Association des Pollinarius Sentinelles de France. Un pollinarium est un jardin sentinelle entretenu par la Ville, où sont plantées les principales espèces allergisantes des environs (noisetier, bouleau, plantain, dactyle...). Ces observations quotidiennes permettent d'informer les professionnels de santé et les patients allergiques des débuts et fins d'émissions de pollens sur un territoire élargie (rayon de 40km autour du parc de Blossac, situé dans le cœur urbain de Poitiers). Avec l'information précoce d'émission de pollens, la prise de traitement en amont des premiers symptômes est plus efficace et permet de réduire l'exacerbation de la maladie.

L'étude porte sur la relation entre la date d'épiaison et l'émission du pollen. L'hypothèse est que les plantes situées dans le pollinarium, en raison d'une situation protégée et exposée plein Sud, émettraient leur pollen sur une plage de temps plus large que celles situées en dehors de Poitiers. L'objectif de l'étude a été double : mieux comprendre l'influence de l'environnement sur le développement du ray-grass anglais (*Lolium perenne* L.) et explorer de nouvelles approches d'observation et de prédiction de ses stades de croissance.

Ce partenariat illustre l'intérêt de croiser recherche scientifique, enjeux de santé publique et acteurs publics locaux pour concevoir des outils de suivi et de gestion des plantes répondant aux besoins et problématique du territoire.

Axe 1.a Dispositif expérimental

Matériel biologique :

- 14 populations de raygrass anglais :
 - 11 populations naturelles
 - 3 témoins CTPS

- Mesures phénologiques :**
- Hauteur étiérée
 - Largeur et longueur de limbe
 - Date d'épiaison
 - Date de début et de fin d'émission de pollen
 - Nombre d'épi

Caractérisation des conditions climatiques via capteurs :



Axe 1.b Deux terrains expérimentaux



Lusignan

Pépinière expérimentale de Lusignan, en milieu agricole

- 1200 plantes
- Exposition aux aléas météorologiques

Poitiers

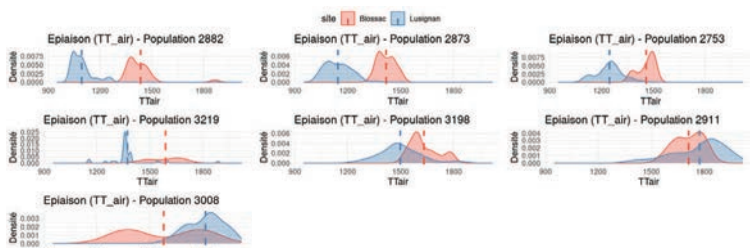
Pollinarium de Blossac, en milieu urbain

- 200 plantes
- Microclimat urbain
- Exposition plein Sud
- A l'abri des vents du Nord

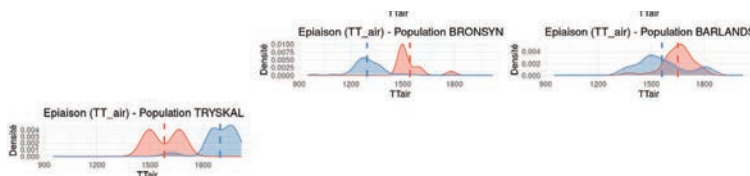


Axe 2. Résultats

Comparaison de la distribution des dates d'épiaison entre Lusignan et Blossac en TT_{air} (populations naturelles)



Comparaison de la distribution des dates d'épiaison entre Lusignan et Blossac en TT_{air} (témoins CTPS)



Ces différents graphiques représentent les 7 populations et les 3 témoins CTPS en commun entre les deux sites : le pollinarium de Blossac et Lusignan. Elles sont organisées de telles façons à ce que le premier graphique représente la population la plus précoce en terme de date d'épiaison, tandis que la dernière soit la plus tardive. Le temps thermique (TT) correspond à la somme des températures au-dessus de 0 depuis l'implantation jusqu'à sa date d'épiaison, récupérés via les capteurs placés sur les 2 sites d'études.

On peut ainsi voir que les **populations situées à Blossac nécessitent toute environ la même température pour épiée**, tandis que les **populations du site de Lusignan semblent suivre les groupes de précocités des différentes populations**. Ce fait est d'autant plus remarquable en regardant les graphiques des 3 témoins CTPS.

Les deux sites présentent des conditions climatiques contrastées. Au pollinarium de Blossac, le microclimat plus chaud (TT air plus élevé) favorise un **développement accéléré des plantes** et conduit à une **homogénéisation phénologique**, limitant la variabilité individuelle et inter-populationnelle. À l'inverse, sur le site de Lusignan, les conditions plus fraîches **ralentissent le développement** mais **entretiennent une variabilité individuelle et intra-populationnelle plus marquée**, reflétant mieux la **diversité phénologique attendue entre populations précoces et tardives**.

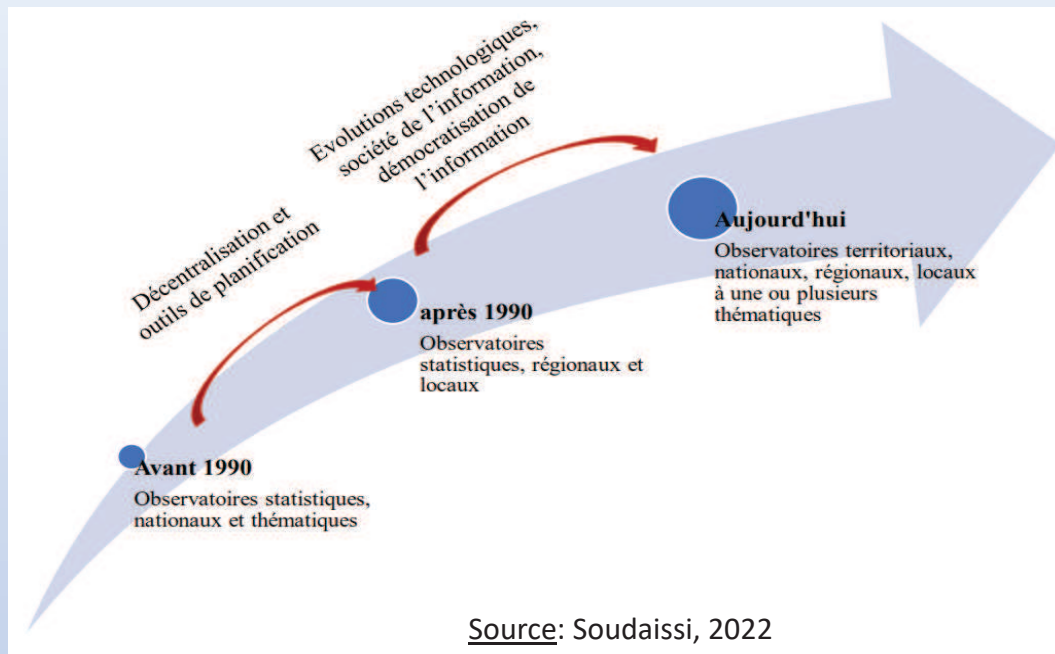
Cette étude met en évidence un impact significatif des conditions environnementales sur la date d'épiaison et, par conséquent, sur l'émission de pollen. Ces variations limitent la représentativité du pollinarium sentinelle de Blossac en tant que modèle fidèle de l'émission pollinique naturelle des espèces étudiées. Ces résultats soulignent la nécessité d'intégrer comme variable les conditions climatiques dans l'analyse des données polliniques.

Pour approfondir ces travaux et en élargir la portée, plusieurs pistes peuvent être envisagées :

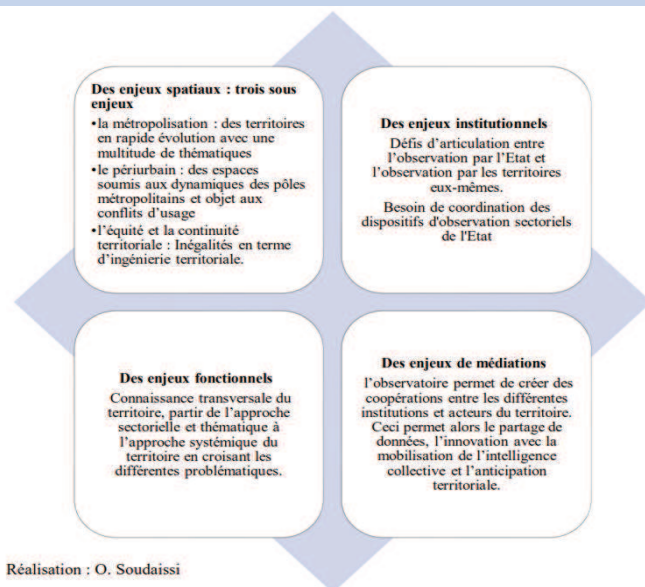
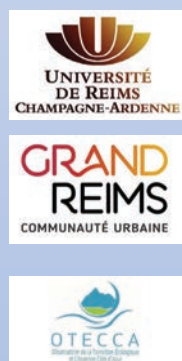
- **Collaborations institutionnelles** : établir un partenariat avec l'INRAE et les Centres de Ressources Biologiques (CRB) afin de mutualiser les expertises et les infrastructures, et d'harmoniser les protocoles expérimentaux.
- **Échanges de ressources biologiques** : mettre en place un réseau d'échange de matériel végétal entre structures de recherche, permettant une meilleure représentativité génétique et phénotypique des espèces étudiées.
- **Caractérisation phénologique** : approfondir l'étude des dates d'épiaison et d'émission pollinique pour chaque espèce présente dans le pollinarium, en intégrant des approches multi-sites et multi-annuelles pour distinguer les effets environnementaux des spécificités intrinsèques aux espèces.

Les Observatoires Territoriaux

Démarche volontaire qui évolue:



Avec plusieurs enjeux:



Réalisation : O. Soudaissi

Figure 3 : Les quatre enjeux de l'observation territoriale (Roux, Feyt, 2011)

Exemples:

- L'observatoire des Territoires créé par le ministère en 2004.
- **Communauté d'agglomération du Grand-Reims (2024)**: suite aux recommandations du Conseil de Développement, un observatoire de l'action climatique a été créé sous le pilotage de la Communauté d'agglomération. Il est constitué d'un collège scientifique (universitaires, ADEME, ATMO, DREAL) et d'un collège des représentants de la société civile. L'observatoire rend compte, trie les informations et donne son avis sur le PCAET et les indicateurs à suivre.
Contact: michel.zaegel@grandreims.fr
- **Métropole de Nice Côte d'Azur (2025)**: selon les mêmes principes que le Grand-Reims, appelé OTECCA, Observatoire de la Transition Ecologique et Citoyenne Côte d'Azur .
Contact: otecca.contact@univ-cotedazur.fr

LA CIVIS AU PRISME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE INNOVATION ET DE LA VIE ETUDIANTE (ESRIVE)

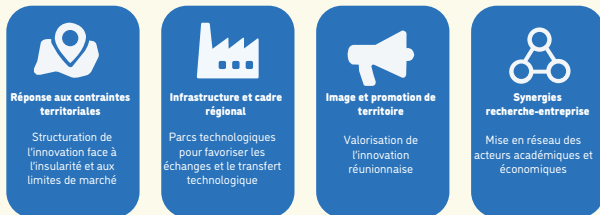
Olivier NARIA, MCF en Sciences Sociales / VP CIVIS en charge de la cohésion des territoires
Marie QUINOT, Directrice Université Santé Recherche de la CIVIS

2025/1 - Le partenariat avec la Technopole : Un levier de Développement Durable par l'Innovation

La CIVIS, intercommunalité qui regroupe 6 communes du sud de La Réunion, couvre 15 % du territoire et rassemble plus de 185 000 habitants. Dynamique et attractif, ce territoire compte un CHU, un campus universitaire, 13 000 établissements et près de 60 000 salariés. Historiquement agricole, il s'est diversifié vers l'économie circulaire, la transition écologique, le numérique et la santé, avec notamment la création du parc technologique Techsud et l'installation d'une faculté de médecine. Depuis 2001, la Technopole de La Réunion y soutient l'innovation, la création d'entreprises et l'attractivité du territoire.

1 - RELEVER LES DÉFIS DES TERRITOIRES INSULAIRES : CATALYSER L'INNOVATION ET L'ENTREPRENEURIAT

A) DÉFIS ET ENJEUX DU TERRITOIRE : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INNOVATION



B) LA TECHNOPOLE : UN OUTIL STRUCTURANT AU SERVICE DU TERRITOIRE

En 2008, le parc technologique du sud « Techsud » a été créé à Terre-Sainte, au sein de la ZAC Océan Indien. Il comprend le campus universitaire de Saint-Pierre et le CHU Sud Réunion. Fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs (Technopole de La Réunion, Région, Mairie de Saint-Pierre, CIVIS et SEMADER), ce parc vise à soutenir le développement de la microrégion sud.



C) ACTIONS & SERVICES PRIORITAIRES ET RÉSEAU DE LA TECHNOPOLE



2 - LA CIVIS ET LA TECHNOPOLE : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DE LONGUE DATE INSCRIT DANS LE PROJET DE TERRITOIRE

A) LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique et consciente des retombées positives d'un tel outil sur son territoire, la CIVIS a souhaité accompagner le déploiement de la Technopole dès ses débuts.

B) UN PARTENARIAT SUR LA DURÉE



CONVENTION TRIENNALE ET PLAN D'ACTIONS ANNUEL DEPUIS 2024

C) LA TECHNOPOLE EN ACTION

LES CHIFFRES CLÉS 2024



3 - FOCUS SUR UN PROJET SPÉCIFIQUE : « ALVÉOLES »

Depuis 2021, la **Technopole de La Réunion**, avec la **CIVIS**, développe le projet « **Alvéoles** », une plateforme collaborative d'innovations en bâti tropical, financée par le **Plan Innovation Outre-Mer** dans le cadre de **France 2030**. Ce projet vise à **repenser l'habitat** pour répondre aux défis écologiques et sociétaux de demain.

Ce projet fait partie des 8 lauréats et bénéficie ainsi de 2,5 M€ de la Banque des Territoires sur 4 ans pour son déploiement.

LA CIVIS AU PRISME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE INNOVATION ET DE LA VIE ETUDIANTE (ESRIVE)

Olivier NARIA, MCF en Sciences Sociales / VP CIVIS en charge de la cohésion des territoires
Marie QUINOT, Directrice Université Santé Recherche de la CIVIS



2025/2 - « Alvéoles », accélérateur d'innovations en bâti tropical

Alvéoles est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2024 et dédiée à la construction durable dans les zones tropicales. Véritable **catalyseur d'innovation**, elle accompagne le secteur du bâtiment vers des pratiques plus résilientes et adaptées aux enjeux climatiques. Lauréat de l'Appel à Projet « Plan d'Innovation Outre-Mer » (PIOM), Alvéoles s'inscrit dans la stratégie **France 2030** avec l'ambition de faire de La Réunion un territoire pilote en matière de bâtiment durable.

Elle fédère start-ups, entreprises, laboratoires, acteurs publics et citoyens autour d'un projet commun de **plateforme collaborative** intégrant innovation, économie circulaire et intelligence collective. Alvéoles incarne une nouvelle génération d'acteurs qui répondent de manière concrète à l'urgence climatique et aux défis propres aux territoires ultramarins tropicaux. En misant sur la coopération, l'innovation locale, l'économie circulaire et la gouvernance collective, le projet ouvre la voie pour un **bâti tropical plus résilient, inclusif et écologique**.

1 - RELEVER LES DÉFIS DES TERRITOIRES INSULAIRES : CONSTRUIRE LA RÉUNION DE DEMAIN

A) DES DÉFIS ACCENTUÉS EN MILIEU INSULAIRE

Problématiques du secteur de la construction locale

Baisse du chiffre d'affaires liée à l'inflation et aux difficultés d'approvisionnement.
Forte dépendance aux matériaux importés, fragilisant le secteur.
Défaillances d'entreprises en 2020 qui ont affaibli l'écosystème.
Blocages structurels entre promoteurs, constructeurs, etc.
Manque d'attractivité pour la formation et le recrutement.
Peu de projets innovants, avec un impact limité sur l'économie et l'environnement local.

Normes et procédures inadéquates au contexte réunionnais.
Faible adoption des innovations par les artisans et les usagers.
Besoin de synergies pour accélérer les projets et transformer le secteur.

Besoins spécifiques pour des solutions locales

Climat : tropical humide avec de nombreux microclimats dus au relief.
Énergie : La Réunion est une zone non interconnectée (ZN) visant l'autonomie énergétique.
Socio-économique : pénurie de logements, coûts élevés de construction, pouvoir d'achat faible.



B) UNE PLATEFORME COLLABORATIVE D'INNOVATIONS EN BÂTI TROPICAL

La **Technopole de La Réunion** porte le projet **Alvéoles**, une plateforme démonstrative et collaborative dédiée au bâti tropical. Elle vise à **tester les innovations locales en conditions réelles**, faciliter leur **passage à l'échelle**, les **diffuser en réseau**, et promouvoir des **solutions durables** face aux enjeux technologiques, sociaux et environnementaux, notamment liés au climat.

CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

S'engager pour un futur respectueux de l'environnement en concevant des habitats qui préservent la planète et garantissent des conditions de vie optimales pour les générations à venir.

UNIR POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

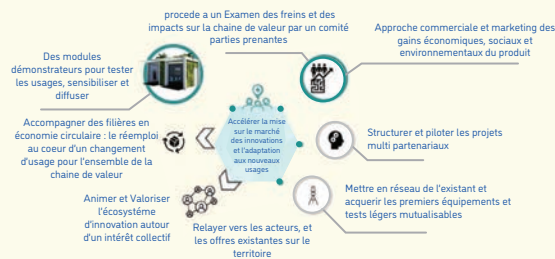
Favoriser la coopération et l'échange de savoir-faire pour créer des solutions durables et renforcer les liens solides entre tous les acteurs d'un projet commun.

INNOVER POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Explorer de nouvelles solutions et expérimenter rapidement des concepts novateurs pour générer un impact durable et applicable à l'échelle mondiale.

C) DES SERVICES ADAPTÉS AU BESOIN DES ACTEURS DES FILIÈRES

PHASE 1 : L'offre d'accompagnement à la carte



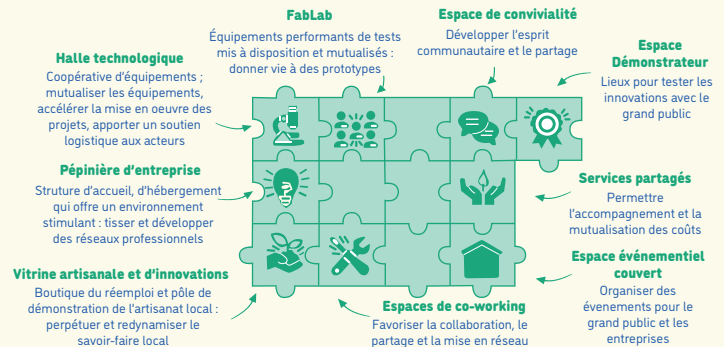
Accélérer les idées innovantes pour les transformer en succès

Faire des défis d'aujourd'hui les solutions durables de demain

Co-créer les startups de l'habitat de demain

PHASE 2 : Un bâtiment modulaire et novateur

Alvéoles concrétisera son projet avec un bâtiment modulaire et novateur au cœur du territoire de la CIVIS afin de tester les innovations à l'échelle 1, accueillir les entrepreneurs et entreprises du bâti tropical et être une vitrine de l'innovation du bâtiment pour le grand public.



2 - LA CIVIS ET ALVÉOLES : ACCOMPAGNER LA TRANSITION

A) UN PARTENARIAT DÈS LES ORIGINES DU PROJET PORTÉ PAR LA TECHNOPOLE

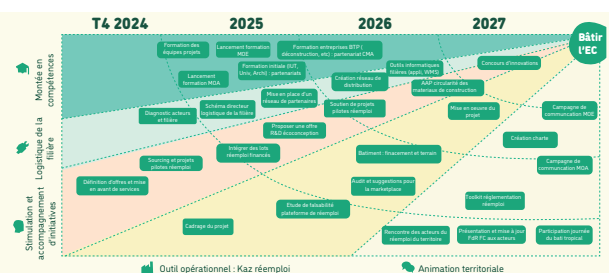
La CIVIS, fidèle à son Projet de territoire, a soutenu le projet Alvéoles dès le départ car il favorise la transition écologique, l'évolution de la filière du bâtiment et la création d'emplois qualifiés. De nombreux acteurs économiques et associatifs se sont engagés à ses côtés dans le cadre d'un consortium, formalisé par un accord, pour accompagner sa réalisation.

B) UN PARTENARIAT SUR LA DURÉE

Dans le cadre de ce consortium la **CIVIS** s'est engagée durablement dans le projet, en apportant **350 000 € de soutien financier sur 4 ans**, afin de garantir son développement. Cette implication favorise la **coopération locale**, la **mutualisation des ressources** et l'**innovation dans le secteur du bâti tropical à La Réunion**.

3 - FOCUS SUR UN PROJET SPÉCIFIQUE : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE BTP

La démarche **territoire circulaire** d'Alvéoles s'inscrit dans la **feuille de route nationale « Économie Circulaire pour la Construction » (2024)**, articulée autour de trois axes : **construction, bâtiments et travaux publics plus circulaires**. La Réunion, choisie comme **région pilote** en raison de sa dépendance aux importations et de ses contraintes environnementales, bénéficie du soutien de la **CIVIS** pour devenir un territoire exemplaire en pratiques circulaires.



LA CIVIS AU PRISME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE INNOVATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (ESRIVE)

Olivier NARIA, MCF en Sciences Sociales / VP CIVIS en charge de la cohésion des territoires
Marie QUINOT, Directrice Université Santé Recherche de la CIVIS

2025/3 - Comité de la Vallée Blanche Technopolitaine, la nécessité d'une gouvernance agile

Conscientes du levier important en matière de développement économique et d'attractivité que représentent l'Enseignement Supérieur et la Recherche/Innovation, mais également du rôle essentiel que joue la présence étudiante dans le dynamisme culturel, associatif et social d'un territoire, la CIVIS et la Ville de Saint-Pierre souhaitent encourager le développement de Saint-Pierre en tant que ville étudiante.

Il s'agit notamment de penser l'aménagement durable et innovant du Campus Terre-Sainte, au sein de la ZAC Océan Indien, et dans un 1^{er} temps, de lancer plusieurs démarches stratégiques, visant la co-construction et l'élaboration de schémas assortis de plans d'actions opérationnelles (Schéma/Plan d'Aménagement du campus de Terre-Sainte ; Schéma Local Enseignement Supérieur, Recherche/Innovation et Vie Étudiante).

Ce projet bénéficie du soutien de la Banque des Territoires (BdT) dans le cadre du dispositif « Site pilote », avec la perspective de signer dès cette année une convention qui permettra de mobiliser des crédits d'ingénierie de la BdT sur des actions spécifiques dans le cadre du programme Action Cœur de Ville 2.

La réflexion menée dans le cadre de ce « site-pilote » a eu pour objectifs de préciser les besoins et d'établir un programme d'actions soutenable et adapté aux enjeux soulevés.

Budget global du projet : 225 000 € / Financement de la Banque des territoires 149 000 €

Planning : Début des actions septembre 2025 / Fin des actions mi 2027

1 - AMORCER LA DÉMARCHE MULTIPARTENARIALE...

A) UN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

Réalisation d'une quinzaine d'entretiens avec l'ensemble des partenaires, élus et techniciens, de l'éco-système de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Innovation et de la Vie étudiante (Université, CHU, CROUS, Technopole, Alvéoles, etc.) de l'écosystème ESRIVE entre mai et juin 2024
Étude des documents et études existants sur le territoire

B) UNE PRIORISATION CONCERTÉE ENTRE LES ACTEURS

Création d'une gouvernance opérationnelle et agile
Déplacements, accessibilité et connexion avec ville centre
Restauration, commerces et services
Vie étudiante, culturelle, sportive et loisirs
Renaturation et transition écologique

2 - POUR ABOUTIR À UNE 1^{ÈRE} FEUILLE DE ROUTE

A) LA DÉFINITION D'UN SECTEUR D'INTERVENTION : LA VALLÉE BLANCHE TECHNOPLITAINE



■ Périètre ORT ■ Périètre site pilote ■ Périètre ZAC Océan Indien

Le site pilote de Saint-Pierre s'inscrit dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), en prolongeant ses orientations de transformation urbaine, d'intensification des usages et de renforcement métropolitain. Il inclut la ZAC Océan Indien, pôle stratégique associant enseignement supérieur, santé, innovation et mobilité, considéré comme un levier majeur de développement communal et intercommunal.

Le périmètre est élargi à l'est pour intégrer des logements étudiants et le site littoral du Bois-de-Buis, parc urbain à la fois écologique et aménageable, en lien avec le CHU, les activités de plein air et les continuités paysagères. Il suit aussi l'axe du TCSP, colonne vertébrale des mobilités, appelé à être optimisé en termes d'accessibilité, d'intermodalité et de requalification. Enfin, vers l'ouest, l'extension jusqu'à la rivière d'Abord vise à mieux relier centre-ville, quartiers en mutation et futur campus, dans une logique de couture urbaine.

B) DES ACTIONS QUI CROISENT LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES ET ENJEUX DU SECTEUR



3 - CRÉER UN COMITÉ DE LA VALLÉE BLANCHE TECHNOPLITAINE, ACTION « CHAPEAU » GAGE DE RÉUSSITE

A) LES OBJECTIFS

- Constituer, consolider et animer une instance de gouvernance réunissant l'ensemble des acteurs concernés par le développement du secteur Est de Saint-Pierre : Entrée de Ville Est, Vallée Blanche Technopolitaine, ZAC OI, Campus Terre-Sainte.
- Croiser les enjeux, projets, temporalités et dispositifs de chacun pour favoriser un aménagement cohérent, partagé, et propice à la coordination des financements et des interventions.
- Poser les bases d'un pilotage pérenne, capable à terme de s'autonomiser et d'intégrer d'autres démarches territoriales stratégiques comme le SLESRIVE.

B) LE DÉTAIL DES ACTIONS

- 1/ Identifier les parties prenantes concernées et structurer le futur comité.
- 2/ Organiser et animer les premières réunions de travail, en lien étroit avec les collectivités et les partenaires locaux.
- 3/ Proposer des modalités de fonctionnement (fréquence, animation, articulation avec les projets en cours).

À terme, le comité a vocation à devenir autonome et à s'institutionnaliser dans la gouvernance locale du secteur, incluant notamment la prise en charge des réflexions portées dans le cadre du SLESRIVE.



L'Université Clermont Auvergne

une université territoriale d'excellence au service des transitions

UN SCHEMA D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE TERRITORIALE 2026-2031



UCA

labellisée I-SITE

CHIFFRES CLÉS

36 000
étudiants

3 500
personnels

340
formations

47
structures
de recherche

6
campus

L'UCA : ENJEUX & AMBITIONS

Une Université
motrice des
transitions
du territoire
(« Concevoir des
modèles de vie
et de production
durables »)

L'UCA et les
collectivités au
service de la
réussite et du
bien-vivre de tous
les étudiants

L'UCA, une
université
connectée aux
acteurs publics
et privés de son
territoire

L'UCA ET SES PARTENAIRES

Un dialogue territorial agile, adapté à chaque
singularité, quels que soient la taille et les besoins.

Une université
territoriale d'excellence

Un modèle multi-campus, agile et au service du
développement social, économique, culturel des
territoires dans leur diversité

Une université accélératrice
de transitions durables

Écologiques, sociales, économiques
et numériques

Des campus comme hubs
d'innovation

Lieux de savoir, de recherche et d'ancrage en
lien étroit avec les besoins des territoires

Des étudiants
au cœur du projet

Inclusion, réussite, entrepreneuriat
et qualité de vie

Des stratégies
co-construites

Avec les acteurs territoriaux publics et privés

Une université et son
territoire ouverts sur le monde

Innovation, attractivité et
rayonnement international

Programme et Équipement Prioritaire de Recherche (PEPR) Ville durable & Bâtiments Innovants

*Structurer, décroisonner, mobiliser les savoirs et les acteurs
pour la mise en œuvre de territoires durables*

Financé dans le cadre du plan « France 2030 » à hauteur de 40 millions d'euros, et co-piloté par l'Université Gustave Eiffel et le CNRS, le **PEPR VDBI** vise à développer une communauté associant la recherche et les acteurs de l'urbain pour trouver de nouvelles modalités de «faire ensemble» au service de la durabilité des villes.

Des défis communs entre le PEPR et les collectivités



Changement climatique => Adaptation et atténuation via la planification urbaine



Urbanisation sobre et frugale => Maîtrise des ressources, limitation de l'artificialisation



Résilience urbaine => Gestion des risques, des crises, et robustesse des infrastructures



Inclusion et équité => Répondre aux inégalités territoriales



Santé et bien-être urbain => Amélioration de la qualité de vie et de l'environnement pour les habitants

Les Outils du PEPR : Des Opportunités pour les collectivités

Appels à projets dédiés : Possibilité pour les collectivités de participer à des projets pour tester, valider et déployer localement des innovations

Trois centres opérationnels : Accès aux connaissances et données, accompagnement pour la mise en œuvre de projets locaux, contacts facilités avec la communauté scientifique nationale

Échanges réguliers : Participation aux événements du PEPR, qui est une "porte d'entrée" vers la communauté "ville durable & bâtiments innovants" et son écosystème

Pourquoi collaborer avec la communauté VDBI ?

Co-construction des solutions : Les projets financés impliquent systématiquement des collectivités, des laboratoires de recherche et des acteurs socio-économiques locaux

Diffusion de connaissances et d'innovations : Accès à des ressources, outils opérationnels, retours d'expériences et évaluations de politiques publiques

Appui à la décision territoriale : Fondements scientifiques pour faciliter la prise de décisions quant aux enjeux de ville durable et de bâtiments innovants

Rejoignez la communauté VDBI pour porter ensemble des projets adaptés à vos enjeux territoriaux: mobilités, énergie, biodiversité urbaine, adaptation climatique, cadre de vie, coopération citoyenne.

Contact info:
www.pepr-vdbi.fr
info@pepr-vdbi.fr



DISPOSITIF

Agir ensemble



Piloté par l'AVUF, France Universités, la CGE, l'ADEME, les Crous et la MGEN, en concertation avec le Reses et le Cirses, avec l'appui de la Banque des territoires, de la CASDEN, et la FNCAS, le dispositif AGIR ENSEMBLE, a pour but de valoriser les projets locaux, contribuant au développement de campus durables au sein de territoires durables.



Acteurs membres des alliances :

Collectivité, Université, Ecole, CROUS, MGEN, CASDEN

3 grandes ambitions :

- ① **Créer et consolider** des alliances locales entre acteurs locaux autour de la transition énergétique et permettre l'émergence de projets inter-acteurs ;
- ② **Donner une impulsion et une visibilité** aux projets des acteurs locaux en matière de transition énergétique via le partage d'expérience et autonomiser les territoires dans la construction et la mise en œuvre de projets en leur proposant un accompagnement adapté et sur-mesure ;
- ③ **Valoriser les projets locaux** co-construits et les pratiques innovantes en matière de mobilisation des usagers.

Projets

Ressourcerie
Expositions
Festivals

Epicerie
sociale et
solidaire

Concours
Evènements
...



17 alliances en 2025

Transitions environnementales & sociétales

CHARTRE D'ENGAGEMENT
VILLE DE MONT-SAINT-AIGNAN
& ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Berceau historique de l'université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan se caractérise également par la présence de grandes écoles : 24 000 étudiants côtoient au quotidien les 20 500 habitants. La présence prégnante de l'enseignement supérieur sur le territoire et des objectifs communs de transitions environnementales et sociétales, ont conduit les acteurs des campus de Mont-Saint-Aignan à formaliser un partenariat autour de ces enjeux afin d'apporter un cadre structurant pour l'élaboration d'un plan d'actions communes.



Ambitions et objectifs

S'engager conjointement dans une démarche de transitions

Objectif 1 : mener des actions individuelles et collectives en lien avec les thématiques suivantes :

- Biodiversité
- Mobilité
- Justice sociale (égalité femme-homme, inclusion, diversité...)
- Gestion des déchets
- Numérique responsable

Objectif 2 : rejoindre le dispositif "Agir ensemble" afin de valoriser chaque année une action réalisée collectivement par toutes les parties

Développer les connaissances des étudiants, du personnel & des usagers

Objectif 3 : partager les ressources, outils pédagogiques et retours d'expérience

Objectif 4 : organiser des ateliers de sensibilisation autour des grandes thématiques

Constituer un collectif d'ambassadeurs de la transition

Objectif 5 : réunir les collectifs d'ambassadeurs, notamment les étudiants des différents établissements autour de projets communs

Objectif 6 : valoriser les engagements et réalisations de ces ambassadeurs de manière similaire et concertée.



Pilotage & suivi des actions

Un **programme annuel d'actions** spécifiques sera préparé par chaque partenaire et discuté pour coordonner les actions communes.

Un **comité de pilotage**, composé des différents partenaires, sera constitué pour assurer le suivi du partenariat. Ce comité se réunira au moins 2 fois par an pour évaluer l'avancement des actions et proposer des actions complémentaires.



Une première action commune en faveur de la protection de la biodiversité (2025/2026)

- **Labellisation de sites** en refuge LPO
- **Animation d'ateliers** "reconnaître les oiseaux communs"
- **Organisation d'une soirée conférence** pour acculturer et faciliter la reconnaissance, communiquer sur les bonnes pratiques et celles à éviter
- Mise en place d'une **opération de comptage des oiseaux** des jardins (le dernier week-end de janvier et de mai) sur plusieurs sites





BANQUE des
TERRITOIRES



ÉDURÉNOV

Accélérez la rénovation
énergétique de vos écoles,
collèges et lycées

Inspirez-vous
et valorisez
vos projets

Découvrez
nos solutions
d'ingénierie

Financez
vos projets



Scannez ce QR code
pour découvrir davantage
le programme EduRénov

www.banquedesterritoires.fr/edurenov

Développé avec nos partenaires :



Efficacité énergétique et production d'énergie photovoltaïque

CAMPUS VALROSE ET CARLONE

NICE

Provence-Alpes-Côte d'Azur, département des Alpes-Maritimes (06)
Commune de 342 669 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

2023

1. Phase préalable d'analyses

2. Elaboration du chantier de rénovation

3. Début du chantier

4. Réception des travaux

Fiche d'identité du projet

Porteur du projet :
Université Nice Côte d'Azur

Le projet en bref :

- Travaux d'efficacité énergétique
- Suppression des chaufferies au fioul
- Raccordement au réseau de chaleur urbain
- Pose de 8 500 LED
- 521 882€ d'économies annuelles d'énergie, 1340t CO2 évitées par an

Les points forts :

#énergie photovoltaïque #gains énergétiques



1867 /1870

Année de construction du bâtiment



84 904 m²

Surface rénovée du bâtiment



35 000

Etudiants au sein de l'université



36%

Economie d'énergie visée



11,8 M€

Montant total de l'opération



MARC DALLOZ

Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Université Nice Côte d'Azur

Pourquoi avoir rénové cette université ?

Nous avons identifié des besoins très importants sur le site de Valrose, ainsi que sur le site de Carlone, au centre-ville, où est installée l'ancienne faculté des Lettres, et qui avait grand besoin de rénovation. Nous avons réfléchi à la manière d'utiliser l'opportunité du plan France Relance pour améliorer la performance énergétique de nos bâtiments, le confort de nos usagers et les productions d'énergie pour les rendre plus en ligne avec nos objectifs de développement durable.

Quel a été le rôle de la Banque des Territoires dans votre projet ?

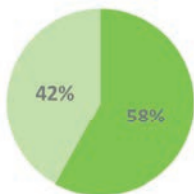
Nous avons contacté la Banque des Territoires pour pouvoir compléter l'enveloppe des travaux et le budget que nous y consacrons. Nous avons eu recours à un Intracting* de 3 millions d'euros sur le site de Valrose et de 2 millions d'euros sur le site de Carlone afin d'affiner notre stratégie de rénovation.

*Le dispositif Intracting est une offre proposée par la Banque des Territoires qui permet de financer les travaux grâce aux économies d'énergie réalisées.



Tableau de financement

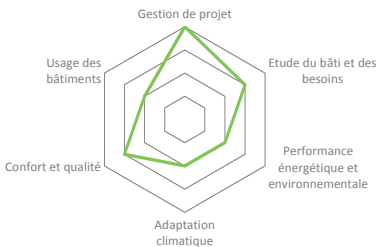
Le montant prévisionnel du projet s'élève à 11,8 M€, avec un Intracting de la Banque des Territoires de 5 M€.



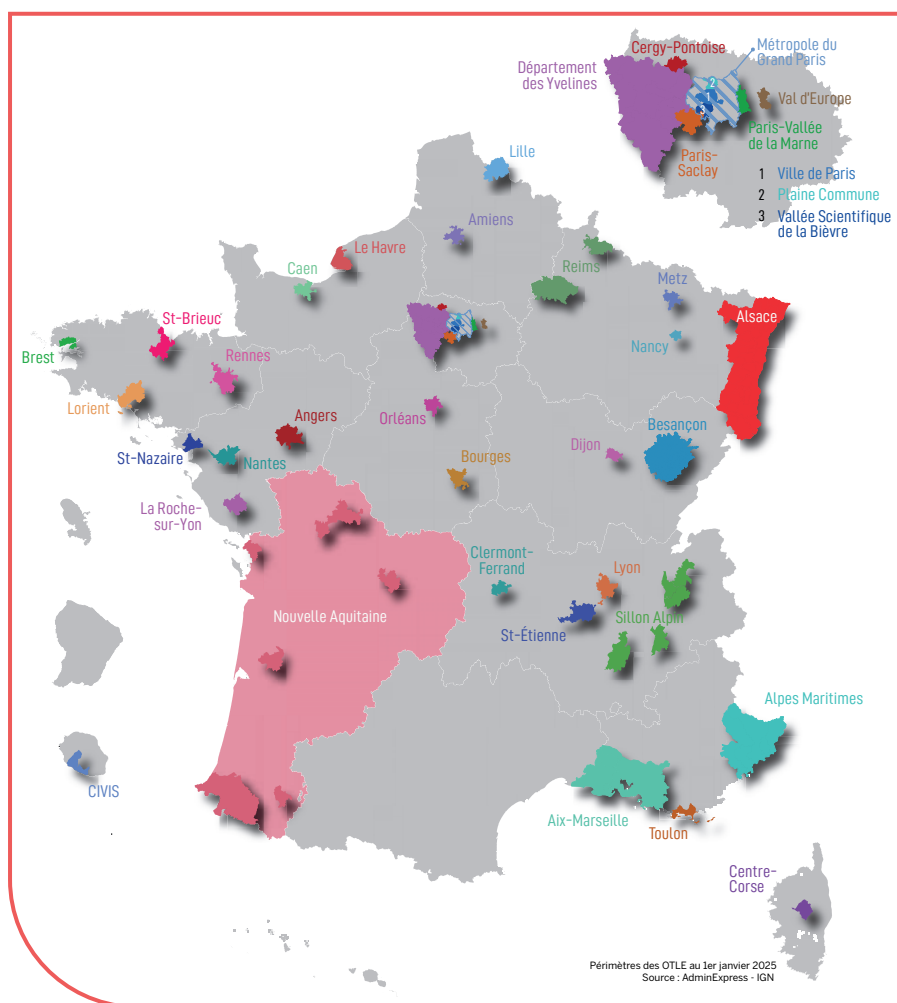
■ Autofinancement ■ Prêt (Intracting)

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant



Objectif :

« Observer pour décider »

Cet outil d'observation a pour but de mettre autour de la table l'ensemble des collectivités et acteurs du logement étudiant et de l'enseignement supérieur pour identifier les spécificités territoriales, éclairer localement les politiques publiques de l'habitat et d'intégrer le logement étudiant aux documents de planification.

De nouveaux
OTLE créés
chaque année

Aide à la
décision

Partage des
coûts entre les
partenaires

En
réseau

Une gouvernance partagée
associant collectivités,
agences d'urbanisme,
acteurs du logement étudiant
et établissements
d'enseignement supérieur.

Premiers OTLE : 2018

Pour Demain
Refonte des indicateurs
De nouveaux OTLE à labelliser
Structuration d'une vision nationale

39 OTLE
actifs

Études
qualitatives et
quantitatives

Les OTLE permettent aux acteurs locaux du logement et de l'enseignement supérieur, engagés dans les gouvernances des observatoires, d'échanger et de nourrir leurs stratégies internes. À partir d'un socle d'indicateurs communs, ils appréhendent finement la demande et l'offre de logements dans leur diversité territoriale et apportent un éclairage aux prises de décision sur le temps long.

Aujourd'hui, 39 OTLE sont actifs mais certaines grandes villes universitaires n'en sont encore pas (ou plus) pourvues.

Nouvelles [**coopérations**] entre universités et collectivités pour imaginer la ville de demain

Résumés des posters présentés

8 et 9 octobre 2025

DIJON

LISTE DES POSTERS PRESENTES

Ville d'Arras Le plan d'actions «Mieux vivre étudiant » 2025-2026	5
Grand Besançon Métropole La coopération territoriale pour mettre en oeuvre le projet de transformation du campus Bouloie Temis	6
CROUS Bourgogne-Franche-Comté Construire la vie étudiante avec le Schéma territorial de la vie étudiante Bourgogne-Franche-Comté (STVE BFC) 2024-2029	7
Dijon Métropole Lafeuille de route métropolitaine vie étudiante 2025-20278 Dispositif AMACOD TOUR L'Université populaire pour le climat Le projet CAIRE	8
Ville de Marseille Science et démocratie locales :articuler recherche interdisciplinaire et politiques publiques	12
Eurométropole de Metz SaULcy 2035, l'île des savoirs à vivre	13
Ville de Mont Saint Aignan Une Charte d'engagement autour des enjeux de transitions environnementales & sociétales	14
Métropole Nice Côte d'Azur Schéma métropolitain de l'Enseignement Supérieur,de la Recherche et de l'Innovation	15
Paris Saclay Communauté d'Agglomération Développer les mobilités actives sur le campus Paris-Saclay	16
Grand Poitiers Communauté Urbaine Etude de l'effet du pollinarium sentinelle sur la diversité du raygrass anglais	17
Grand Reims Communauté Urbaine Les observatoires territoriaux	18
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires Le partenariat avec la Technopole,un levier de Développement Durable par l'Innovation « Alvéoles », accélérateur d'innovations en bâti tropical Comité de la Vallée Blanche Technopolitaine, la nécessité d'une gouvernance agile	19
Université Clermont Auvergne Un schéma d'orientation de la Politique Territoriale 2026-2031	22
Université Gustave Eiffel & CNRS Programme et Équipement Prioritaire de Recherche (PEPR) Ville durable & Bâtiments Innovants	23

Association des Villes Universitaires de France (AVUF)	24
Agir Ensemble, un dispositif pour des campus durables en villes durables	
Banques des Territoires	25
Dispositif EduRénov	
Banques des Territoires & Université Côte d’Azur	26
Efficacité énergétique et production d’énergie photovoltaïque CAMPUS VALROSE ET CARLONE	
Fédération nationale des Agences d’Urbanismes (FNAU)	27
Les observatoires Territoriaux du Logement Etudiant (OTLE)	

VILLE D'ARRAS

LE PLAN D' ACTIONS « MIEUX VIVRE ETUDIANT » 2025-26

OBJECTIFS

Face au constat des difficultés rencontrées par les étudiants, qui compromettent parfois la réussite de leurs études, la Ville d'Arras entend réunir l'ensemble des acteurs engagés dans l'amélioration durable des conditions de vie étudiantes.

TEMPORALITE

Une action qui s'inscrit dans deux temporalités :

- Immédiate : traitement de la précarité dans l'urgence
- Anticipée : préparation de l'accueil des étudiants chaque année

Calendrier récurrent

- Octobre : Accueil des étudiants étrangers, anticipation de problématiques liées à la période hivernale.
- Décembre : Identification des situations problématiques pour aide à la recherche de stages.
- Avril : préparation des vacances (lutte contre l'isolement en période estivale) et des actions de rentrée.
- Septembre : Bilan sur les actions entreprises. Réunion de rentrée.

MISE EN ŒUVRE

Le plan de décline selon 3 axes structurants

I. Santé physique et psychique

- Sécurité alimentaire : garantir un accès régulier, suffisant et sain à l'alimentation pour tous les étudiants.
- Santé physique : accès aux soins et la promotion de toutes les pratiques sportives.
- Santé mentale : agir sur les problématiques de santé mentale étudiante

II. Logement étudiant

Favoriser un accès rapide, digne et abordable à un logement proche du lieu d'étude.

III. Emploi étudiant compatible et recherche de stage

Permettre aux étudiants d'accéder à des emplois adaptés à leur rythme d'étude et de faciliter la recherche de stages. La Ville se positionne comme un acteur et un facilitateur

+ préparation de l'accueil des étudiants : communication en amont avec les établissements, formation des personnels d'accueil (mairie, gare, police municipale...), outils d'orientation vers les bons dispositifs (plan étudiant de la ville, répertoire actualisé des partenaires), mise à jour des guides d'accueil différenciés (logement, emploi, santé, aides)

PARTENARIAT

Coordination multi-acteurs : Ville d'Arras et communes avoisinantes, Communauté urbaine d'Arras, Université d'Artois VP étudiante, associations, partenaires, CROUS, entreprises, établissements.

Nicolas LABRE, Responsable Service Orientation et Préoccupation de la jeunesse,
Direction Jeunesse - Vie Etudiante - n-labre@ville-arras.fr - 06 49 18 45 20

GRAND BESANÇON METROPOLE

LA COOPERATION TERRITORIALE POUR METTRE EN OEUVRE LE PROJET DE TRANSFORMATION DU CAMPUS BOULOIE TEMIS

OBJECTIFS

Une coopération public-public originale s'est formalisée afin de rénover le plus grand Campus de l'Université Marie et Louis Pasteur situé à Besançon (9 000 étudiants). Ce site localisé en périphérie de la ville a été bâti de manière échelonnée entre le milieu des années 1960 et la fin des années 1990. Pour faire face aux nouveaux enjeux (croissance de la population étudiante, vétusté des équipements, nouvelles pratiques pédagogiques, transitions environnementales, mobilités douces) les partenaires ont conçu un ambitieux projet de transformation du site autour du concept de « Ville-Campus ».

TEMPORALITE

2017-2027

- 2017 : succès au concours européen d'architecture et d'urbanisme EUROPAN 14.
- 2018-2019 : programme d'études, articulant concertation avec les usagers du site, travail urbain prospectif et programmatique, réalisation d'un Plan-Guide et définition des projets architecturaux et d'aménagement (19 opérations au total, dont 7 rénovations, 7 constructions nouvelles et 5 grandes opérations d'aménagements extérieurs).

MISE EN ŒUVRE

Deux instances de collaboration : le Partenariat territorial « Grand Besançon Synergie Campus » (ensemble des acteurs ESRI et vie étudiante), et une coopération public-public resserrée autour des acteurs directement intéressés par la rénovation du Campus, avec l'appui technique d'une SPL.

Budget global de 80M€ sur 10 ans, mobilisant plusieurs leviers de financement (contrat métropolitain régional, CPER, outils de relance de l'Etat et de la Région, fonds propres des collectivités)

PARTENARIAT

Grand Besançon Métropole, Ville de Besançon, Université Marie et Louis Pasteur, Crous Bourgogne-Franche-Comté, SUPMICROTECH, Technopole TEMIS, Etat, Région Bourgogne-Franche-Comté, Europe (FEDER), Conseil départemental du Doubs

CONCLUSIONS

Le projet conforte l'excellence et l'attractivité du site, tout en étant un démonstrateur des transitions environnementales ; il a été récompensé par le prix Équerre d'argent 2024 (catégorie "Espaces publics et paysagers". Son succès repose sur la force de la coopération public-public et la construction d'un dialogue et d'une confiance pérennes entre les parties prenantes, portés par la Communauté urbaine.

Les acteurs vont s'engager sous peu dans un nouvel exercice de prospective urbaine à l'échelle des trois campus du territoire pour imaginer collectivement, et forger, la « Ville-Campus 2040 ».

Yaël KOUZMINE, Chargé de mission Enseignement Supérieur – Recherche, Direction Economie, Emploi, Enseignement Supérieur & Commerce - yael.kouzmine@grandbesancon.fr - 06 20 44 87 80

CROUS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

CONSTRUIRE LA VIE ETUDIANTE AVEC LE SCHEMA TERRITORIAL DE LA VIE ETUDIANTE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (STVE BFC) 2024-2029

OBJECTIFS

Travailler à l'amélioration de la vie étudiante en BFC sur la base d'une feuille de route commune à l'ensemble des acteurs vie étudiante qui se traduise par des plans d'actions territorialisés.

TEMPORALITE

- Novembre 2022 : enquête web auprès des 87 000 étudiants post-bac de la région
- Novembre 2022 à juin 2023 : 45 entretiens institutionnels avec les acteurs vie étudiante
- Mars-avril 2023 : 5 assises de la vie étudiante réunissant plus de 300 étudiants
- Mai 2023 à juin 2024 : 14 analyses territorialisées (bassins universitaires) et élaboration du schéma
- Septembre 2024 : lancement officiel du STVE BFC 2024-2029
- Jusqu'en 2029 : actions concrètes basées sur des plans d'actions territorialisés évolutifs selon les situations émergentes sur les territoires et travaillés lors des comités de site

MISE EN ŒUVRE

- Budget (Assises de la vie étudiante et élaboration STVE) : 160 000 € (Région BFC, Comue UBFC, Crous CVEC)
- Consultation des acteurs institutionnels et des étudiants en plusieurs temps en vue de réaliser des analyses des besoins selon les spécificités de territoire.
- Etudes des retours pour construire le STVE BFC autour de 4 ambitions, 15 axes et des plans d'action territorialisés.

PARTENARIAT

Le STVE est porté par le Crous BFC, la Région académique BFC et la Région BFC avec des acteurs de la vie étudiante de la région : étudiants, établissements d'enseignement supérieur (universités, instituts, écoles, lycées, formations post-bac...), villes et communautés d'agglomération.

CONCLUSIONS

Une forte mobilisation des étudiants lors de la phase de consultation : 11K réponses à l'enquête web et +300 étudiants participants aux Assises. Une stratégie commune structurante et cohérente, en complémentarité avec les schémas portés par la Région, les collectivités territoriales et les établissements. La réunion de tous les acteurs de la vie étudiante en BFC s'illustrant par la première rencontre des partenaires de la vie étudiante en mars 2025 : 123 acteurs de la région réunis pour un partage d'expériences et des groupes de travail autour des thématiques de vie étudiante Deux référentiels d'action (année 24-25) et un annuaire régional partagés

Estelle NILSSON, Directrice de cabinet et des relations extérieures - estelle.nilsson@crous-bfc.fr

OBJECTIFS

Cette feuille de route s'articule autour de trois objectifs stratégiques: (1) renforcer l'attractivité et le rayonnement de la métropole, pour faire de Dijon un pôle étudiant dynamique et reconnu ; (2) Améliorer les conditions et le cadre de vie des étudiants, en tenant compte de leurs besoins quotidiens (logement, mobilité, santé, culture, vie associative, etc.) ; (3) Accompagner les parcours d'insertion et favoriser l'ancrage sur le territoire, en soutenant l'orientation, la professionnalisation et le lien avec le tissu socio-économique local.

TEMPORALITE

Dijon métropole propose un projet de feuille de route vie étudiante pour 2025 – 2027. Elle se décline en 23 fiches-actions, issues d'un diagnostic complet et de l'expertise des services, et s'appuie sur les dynamiques déjà engagées par la Métropole et la Ville. Son pilotage repose sur une dynamique collaborative : création d'instances d'échange régulières entre services, suivi et évaluation continue des actions, et bilan annuel avec les élus pour définir les priorités.

MISE EN ŒUVRE

Cette feuille de route s'appuie sur plusieurs cadres stratégiques locaux (SDVE de l'Université Bourgogne Europe, SRESRI BFC, STVE du Crous BFC, Politique Jeunesse de Dijon, Contrat Local de Santé) ainsi que sur les diagnostics de l'OTLE et les propositions du conseil de développement (CODEV) dans le cadre de la réflexion M3E (Métropole-Enseignement-Étudiant-Entreprise).

PARTENARIAT

Initialement rattachés à la politique jeunesse de la Ville de Dijon, les enjeux de vie étudiante sont désormais portés par une mission dédiée au sein de la Métropole, intégrée à la Direction du Développement Économique et de l'Enseignement Supérieur. Cette évolution permet de coordonner les actions en lien avec les partenaires (Région BFC, Crous BFC, UBE, établissements, CRIJ BFC...). La feuille de route vie étudiante constituera un volet du futur Schéma Métropolitain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SMESRI), attendu pour 2026, afin de définir une stratégie commune à l'horizon 2030 avec l'Université Bourgogne Europe.

CONCLUSIONS

La feuille de route métropolitaine pour la vie étudiante répond à des enjeux stratégiques liés au renouvellement des compétences et à l'équilibre entre formation, besoins des entreprises et insertion des diplômés. Cette feuille de route vise à renforcer l'attractivité, améliorer les conditions de vie et d'études (logement, santé, mobilité, insertion, engagement) et accompagner les grandes transformations sociétales, en affirmant Dijon comme une métropole étudiante attractive et innovante.

Adèle MAUPETIT, Cheffe de projet Vie étudiante, Mission Enseignement supérieur et Recherche,
Direction du développement économique - amaupetit@metropole-dijon.fr - 06 64 10 48 17

DIJON METROPOLE

DISPOSITIF AMACOD TOUR

OBJECTIFS

Depuis 2009, la Ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or portent l'Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les Discriminations (AMACOD), un dispositif pionnier visant à accueillir et accompagner toute personne s'estimant victime de discrimination (âge, sexe, origine, etc.), dans différents domaines de la vie quotidienne. Il garantit impartialité, confidentialité, réactivité et expertise, notamment grâce à un numéro vert dédié. En 2023, une nouvelle dynamique a vu le jour avec le lancement de l'AMACOD TOUR, prolongement et amplification de l'action menée depuis plus de dix ans. Ce projet est le fruit d'une convention tripartite signée entre onze établissements d'enseignement supérieur et le Crous Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or. L'AMACOD TOUR a pour missions : (1) de mettre en place une cellule d'écoute et de recueil de la parole au sein des établissements, afin d'accompagner les victimes potentielles dans leurs démarches ; (2) de former et sensibiliser trois publics – étudiants, équipes éducatives et enseignants – via un parcours de 21 heures sur la lutte contre les discriminations et les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) ; (3) de constituer un réseau de référents dans chaque établissement pour ancrer durablement la démarche.

TEMPORALITE

- 2009 : mise en place de l'Antenne Municipale de lutte contre les Discriminations (AMACOD) ;
- 2023 : lancement de l'AMACOD Tour.

MISE EN ŒUVRE

Le dispositif s'adresse en priorité aux étudiants des établissements partenaires et bénéficie d'un financement annuel, réparti entre les établissements signataires en fonction de leurs effectifs. Des groupes de pilotage mobilisant les référents étudiants et les référents et équipes pédagogiques assurent l'animation.

PARTENARIAT

La convention tripartite a été signée entre onze établissements d'enseignement supérieur et le Crous BFC avec la Ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or : l'Université Bourgogne Europe, la Burgundy School of Business, Cesi Ecole d'Ingénieurs, l'Institut Agro Dijon, SciencesPo Paris-Campus de Dijon, l'École supérieure d'art et de design (ENSAD), l'École supérieure appliquée au design et au digital (ESADD), l'ESEO, l'École supérieure de musique (ESM), l'ESTP et l'École nationale des greffes.

CONCLUSIONS

Un premier retour d'expérience met en avant plusieurs points forts, avec notamment un fort engagement de la part des établissements participants, et un nombre conséquent d'étudiants et personnels sensibilisés et formés. Des difficultés subsistent néanmoins, autour de l'animation du réseau de référents étudiants (disponibilité, charge de travail en plus des cours) ainsi qu'au sujet de la coexistence du dispositif avec les outils internes des établissements quand ils existent. Pour l'avenir, des perspectives d'évolution se dessinent, avec l'idée de proposer des projets "clés en main" aux étudiants afin de faciliter la mise en œuvre des événements de sensibilisation.

Maëlle GACHY & Océane DE SA, Ligue de l'enseignement de Côte d'Or - mgachy@ligue21.org ;
odesa@ligue21.org

OBJECTIFS

Face aux défis majeurs que représentent le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, comprendre pour mieux agir est une nécessité. C'est dans cet esprit que Dijon métropole a lancé l'Université populaire du climat et de la biodiversité, un cycle de rencontres courtes et accessibles à toutes et tous. L'ambition de ce projet est de mettre à la portée du grand public les connaissances scientifiques produites localement, dans un esprit de dialogue, de partage et de vulgarisation. Portée par Dijon métropole en partenariat notamment avec Latitude 21, l'Université Bourgogne Europe et l'INRAE, cette initiative s'inscrit dans une volonté commune de rapprocher la recherche scientifique et la société.

TEMPORALITE

- Avril 2025 : Le sol en bas de chez moi est-il vivant ? Avec Pierre-Alain Maron et Lionel Ranjard, animée par Mathieu Depoil ;
- Mai 2025 : L'écologie, c'est pas pour moi, pas pour nous ? Avec Jean-Philippe Pierron, philosophe à l'Université Bourgogne Europe ;
- Juin 2025 : Ma maison, ma voiture : pourquoi on y tient tant ? Avec Hervé Marchal, professeur de sociologie à l'Université Bourgogne Europe et MSH de Dijon ;
- Octobre 2025 : Climat, histoire, transformation : 3 regards sur la chaleur en ville, Avec Yves Richard, Laurent Cessin et Vincent Mayot.

MISE EN ŒUVRE

Quatre rencontres ont déjà été programmées en 2025, avec l'objectif de proposer à terme une rencontre par mois (en dehors des périodes de vacances universitaires). Ces rencontres sont gratuites et ouvertes à tous, favorisant ainsi une participation la plus large possible. Elles peuvent prendre différents formats comme en octobre 2025, où une balade urbaine a été proposée sur la thématique de la chaleur en ville. Le principe ? Une balade aux côtés de 3 spécialistes, croisant leurs regards pour faire découvrir la ville autrement.

PARTENARIAT

L'université populaire Climat et Biodiversité est portée par Dijon métropole en partenariat notamment avec Latitude 21, l'Université Bourgogne Europe et l'INRAE. Selon les thématiques des rencontres, d'autres partenaires sont impliqués.

CONCLUSIONS

Un premier bilan fait déjà apparaître une forte mobilisation du public et un intérêt marqué pour ce format accessible et interactif. L'Université populaire du climat et de la biodiversité apparaît ainsi comme un outil prometteur pour renforcer la sensibilisation et l'appropriation citoyenne des enjeux environnementaux sur le territoire.

Chloé ABEEL, Directrice projets participation citoyenne, Direction Générale Déléguée à la Transition Climatique, Dijon métropole – cabeel@metropole-dijon.fr

DIJON METROPOLE

LE PROJET CAIRE

OBJECTIFS

Le projet CAIRE (Citizen-oriented Artificial Intelligence training for a Responsible Education) s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'ONU (Objectifs de Développement Durable), ainsi que dans la stratégie européenne de la « décennie numérique ». Il vise à doter citoyens et professionnels de compétences adaptées à l'usage responsable de l'intelligence artificielle (IA). Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir », CAIRE est financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre du plan France 2030.

TEMPORALITE

- Septembre 2023 : lancement du projet CAIRE, pour une durée de 5 ans.

MISE EN ŒUVRE

Lancé en septembre 2023 pour une durée de cinq ans, il dispose d'un budget global de 12,5 millions d'euros. Le programme est porté par un consortium de 12 partenaires. Les publics cibles sont variés : enseignants et personnels de l'enseignement supérieur, étudiants, professionnels du secteur public et privé (pas de France travail). L'objectif est de former 28 000 apprenants en formation initiale et autant en formation continue d'ici 2030. Les formations proposées sont modulaires, certifiantes et déployées à l'échelle nationale. Elles visent à :

- renforcer l'adaptabilité à l'usage de l'IA,
- développer une utilisation responsable et éthique,
- accroître l'attractivité de la région Bourgogne dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de l'innovation et de l'emploi

Le dispositif de formation est structuré en trois niveaux :

- Sensibilisation (définir, identifier les usages, comprendre les outils et leurs limites) ;
- Usage professionnel (évaluer l'intérêt des solutions, répondre à un besoin professionnel) ;
- Usage avancé (maîtriser l'usage, accompagner au changement, intégrer l'IA dans l'activité professionnelle, manager avec l'IA).

À l'Université de Bourgogne Europe (UBE), le pilotage repose sur une équipe dédiée.

PARTENARIAT

Dijon métropole, partenaire du projet dès le dépôt de candidature, s'engage à développer les compétences de ses agents grâce à CAIRE et à l'UBE. Ces collaborations permettent de répondre aux enjeux du territoire et d'accompagner chaque agent dans son évolution professionnelle. Ce partenariat vise à répondre aux évolutions du service public, et à favoriser l'évolution de chaque agent. L'objectif est de mettre à disposition des outils concrets pour garantir à la fois l'adaptation aux changements et le développement professionnel de chaque agent.

Christophe CRUZ, Magali SABIO, Xavier LENOIR - christophe.cruz@u-bourgogne.fr, magali.sabio@u-bourgogne.fr et xlenoir@metropole-dijon.fr



VILLE DE MARSEILLE

SCIENCE ET DEMOCRATIE LOCALES : ARTICULER RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE ET POLITIQUES PUBLIQUES

OBJECTIFS

L'action vise à développer des dispositifs permettant de mettre en dialogue la recherche interdisciplinaire et l'élaboration des politiques publiques locales. Elle permet d'expérimenter des formes concrètes de coopération entre chercheurs, étudiants, collectivités et habitants. L'objectif est de favoriser une meilleure prise en compte de la complexité des enjeux (jeunesse, transition écologique, ville inclusive...) dans l'action publique et de renforcer la dimension démocratique des décisions grâce à la pluralité des savoirs.

MISE EN ŒUVRE

Publics visés : chercheurs, étudiants, personnels municipaux, associations locales, habitants des quartiers concernés.

Budget : [indiquer enveloppe budgétaire ou nature des moyens mobilisés – financements municipaux, appels à projets, etc.].

Méthodes : ateliers participatifs, conférences-débats, appels à projets interdisciplinaires, création d'instances de dialogue science-politique au niveau local.

PARTENARIAT

Ville de Marseille, Aix-Marseille Université, CNRS, IRD, EHESS

CONCLUSIONS

Retombées: émergence d'une culture partagée entre services municipaux et chercheurs ; meilleure identification des besoins et des ressources locales ; diffusion de savoirs critiques et opérationnels dans les politiques publiques. Points forts : ancrage territorial ; articulation recherche/formation/action ; ouverture à des publics variés. Points faibles : difficultés de coordination institutionnelle ; temporalités différentes entre recherche et action publique ; besoin de financements pérennes. Perspectives : création d'un « labcom » avec le CNRS pour organiser une partie de ce dialogue ; développement de formations croisées pour agents publics et étudiants ; renforcement de la participation citoyenne dans la production des savoirs.

Aurélié BIANCARELLI, Adjointe au Maire de Marseille déléguée à l'Enseignement supérieur, la Vie étudiante et à la Recherche - abiancarelli@marseille.fr

Isabelle DURAND, responsable de la Mission Vie Universitaire - idurand@marseille.fr

OBJECTIFS

Nichée au cœur de Metz, l'île du Saulcy incarne un lieu emblématique où nature, culture et vie universitaire se conjuguent harmonieusement. Elle accueille le plus gros campus du territoire mosellan avec 4 composantes de formation, 10 composantes de recherche, 953 logements du CROUS Lorraine pour environ 10 500 étudiants.

En 2025, l'Université de Lorraine a engagé une transformation ambitieuse de son campus historique du Saulcy avec le projet « SaULcy 2035, l'île des savoirs à vivre ». Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement Durable (SDIAD) 2025/2035, visant à renforcer l'intégration des campus dans leur territoire tout en réduisant leur empreinte environnementale.

MISE EN ŒUVRE

Ce projet de réaménagement durable est centré sur l'expérience et les besoins usagers. Ces réflexions intègrent trois priorités transversales : "transition écologique et biodiversité", "qualité de vie au travail et dans les études" et "attractivité du campus au sein du territoire".

Plusieurs étapes jalonnent ce projet :

1. un diagnostic partagé élaboré sur la base d'un état des lieux précis des besoins des usagers et des ressources ;
2. des ateliers de co-construction des scénarios d'aménagement avec les partenaires
3. arbitrage politique et priorisation
4. tout au long, une recherche parallèle de financements pluriannuels (CPER, AMI).

En parallèle des ateliers, des actions immédiates (« quick wins ») sont mises en place avec le soutien de la Ville de Metz et de l'Eurométropole de Metz pour sécuriser le campus (stationnement, circulation) et embellir les espaces.

PARTENARIAT

Il s'agit d'une construction concertée avec un large réseau de partenaires institutionnels (État, Région, Conseil Départemental de la Moselle, Eurométropole de Metz, Ville de Metz), des acteurs du campus (CROUS, CEREMA, CHR, CIO...) et des communautés universitaires (étudiants, enseignants, composantes de formation et recherche...).

Saskya BIO-TCHANÉ, Chargée de mission qualité de vie étudiante, Direction du développement économique et de l'enseignement supérieur - sbiotchane@eurometropolemetz.eu - 06 80 80 39 69



VILLE DE MONT SAINT AIGNAN

UNE CHARTE D'ENGAGEMENT AUTOUR DES ENJEUX DE TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES & SOCIÉTALES

CONTEXTE

Berceau historique de l'université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan se caractérise également par la présence de grandes écoles : 24 000 étudiants côtoient au quotidien les 20 500 habitants. La présence prégnante de l'enseignement supérieur sur le territoire et des objectifs communs de transitions environnementales et sociétales, ont conduit les acteurs des campus de Mont-Saint-Aignan à formaliser un partenariat autour de ces enjeux afin d'apporter un cadre structurant pour l'élaboration d'un plan d'actions communes.

OBJECTIFS

Formaliser des engagements autour des enjeux de transitions environnementales et sociétales, afin d'apporter un cadre structuré et structurant autour de 3 ambitions :

- Ambition 1 - S'engager conjointement dans une démarche de transitions
- Ambition 2 - Développer et partager les connaissances au profit des étudiants, du personnel et des usagers des différentes parties
- Ambition 3 - Constituer un collectif d'« ambassadeurs de la transition » dans chacun des établissements

MISE EN ŒUVRE

Un comité de pilotage, composé de représentants de chaque structure, assure le suivi du partenariat. Il se réunit au moins 2 fois par an pour évaluer l'avancement des actions et proposer des actions complémentaires. Un programme d'actions annuel sera préparé et discuté pour coordonner les actions communes.

PARTENARIAT

Ville de Mont Saint Aignan, Université de Rouen, UniLaSalle Rouen, NEOMIA Business School, Campus ifa, Les Compagnons du Devoir, CROUS Normandie, MGEN

PERSPECTIVES

Une première action commune est prévue pour 2025/2026 autour de la protection de la biodiversité:

- Labellisation de sites en refuge LPO
- Animation d'ateliers "reconnaitre les oiseaux communs"
- Organisation d'une soirée conférence pour acculturer, faciliter la reconnaissance et communiquer sur les bonnes pratiques
- Mise en place d'une opération comptage des oiseaux des jardins (dernier week-end de janvier et de mai) sur plusieurs sites

Fanny BALAY, Chargée de mission développement durable
fanny.balay@montsaintaignan.fr - 07 64 71 93 94

**SCHEMA METROPOLITAIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION****OBJECTIFS**

Afin de créer un cadre de référence de sa politique en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de formation, la Métropole Nice Côte d'Azur a adopté en janvier 2025, par délibération de son conseil métropolitain, son Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : le SMESRI.

Quelques chiffres clés :

- 52 000 étudiants (+30% depuis 2008)
- 50 laboratoires
- 3000 chercheurs
- 130 établissements d'ES publics et privés (+32 depuis 2021 ; +71 depuis 2008)

MISE EN ŒUVRE

Le SMESRI s'appuie sur le diagnostic et la photographie du territoire métropolitain, tirant partie de ses atouts et relevant ses défis. De ce constat, et tout s'inscrivant dans les orientations stratégiques régionales, le schéma directeur de la Métropole est construit autour de 5 axes prioritaires :

- Axe.1 Développer une offre de formation qui réponde aux besoins actuels et aux spécificités du territoire ;
- Axe.2 Orienter la formation initiale et continue pour l'accessibilité de chacun à l'emploi ;
- Axe.3 Valoriser la recherche et l'innovation ;
- Axe.4 Accompagner la médiation et la culture scientifique ;
- Axe.5 Animer le réseau d'enseignement supérieur.

Pour chacun des 5 axes prioritaires du SMESRI, la déclinaison jusqu'à l'horizon 2030 de l'ensemble des actions déjà lancées ou programmées s'appuie sur un diagnostic territorial de type SWOT (Forces/Faiblesses – Opportunités/Menaces).

PARTENARIAT

Portant sur la période 2025-2030, ce schéma stratégique a été élaboré avec l'ensemble des acteurs du secteur de la formation : Université Côte d'Azur ; les fédérations professionnelles ; les établissements d'enseignement supérieur ; les instituts et organismes de recherche ; les associations œuvrant pour l'entrepreneuriat étudiant et pour la diffusion de la culture scientifique et technique.

Alain CHATEAU, Chargé de mission, Vice-présidence Enseignement Supérieur, Recherche, Formation -
alain.chateau@nicedotazur.org - 06 32 86 90 75

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES SUR LE CAMPUS PARIS-SACLAY

OBJECTIFS

L'agglomération Paris-Saclay rassemble 27 communes. Elle est au cœur du projet de cluster scientifique et technologique Paris-Saclay, l'un des 8 pôles d'innovation les plus importants au monde. Elle accueille plus de 40 000 étudiants répartis dans 24 établissements d'enseignement supérieur, et notamment les deux pôles académiques d'envergure internationale que sont l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris. Ces établissements sont principalement répartis sur 4 villes, c'est-à-dire sur le périmètre de l'opération d'intérêt national que l'on désigne sous le terme de Campus Paris-Saclay.

L'agglomération est compétente en matière de circulations douces et parcs de stationnement vélo. Les mobilités actives occupent une part centrale dans la stratégie globale de déplacement du territoire. Le vélo a un fort potentiel de développement pour les trajets du quotidien. L'enjeu est de réussir à accompagner la volonté en levant les freins au changement de pratique. C'est avec cette ambition qu'a été élaboré le schéma directeur vélo 2024-29, dont une des priorités est la desserte du campus.

TEMPORALITE

Le présent schéma directeur vélo intercommunal court sur la période 2024-2029. Il se superpose avec d'autres plans vélos des différents partenaires.

MISE EN ŒUVRE

Le public cible est l'ensemble des usagers du campus, étudiants, personnels des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi ceux des ONR et entreprises. Le budget, pour la seule part intercommunale, s'élève à 20M€ sur 5 ans pour la partie investissements (voirie, signalétique...), auquel s'ajoute un budget de fonctionnement de 50 000€ annuels (ateliers, goodies...).

PARTENARIAT

Villes de l'agglomération, le CD91, la Région IDF, l'EPAPS pour l'élaboration des plans vélo et certaines associations pour les ateliers (MDB, Solicycle...) et les entreprises qui expérimentent leur solution sur le territoire (MaMob qui accompagne le changement de pratiques ou Ezymob qui facilite le déplacement des personnes à mobilité réduite).

CONCLUSIONS

Ce rôle de coordination a un impact positif sur la mise en cohérence des différents plans vélo. Le schéma directeur doit permettre un changement des pratiques quotidiennes de déplacement en facilitant les mobilités actives. Les points d'attention concernent les différences de calendrier et de priorité entre les différentes institutions ainsi que la baisse globale des financements au niveau national et local.

Juliana RIBEIRO, Politique cyclable - juliana.ribeiro@paris-saclay.com

Mathilde GOURRAUD, ESR-VE- mathilde.gourraud@paris-saclay.com

GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE

ÉTUDE DE L'EFFET DU POLLINARIUM SENTINELLE SUR LA DIVERSITÉ DU RAYGRASS ANGLAIS

OBJECTIFS

En 2021 a été créé un pollinarium sentinelle sur le territoire de Poitiers. Il s'agit d'un jardin où sont plantées les principales espèces allergisantes des environs (noisetier, bouleau, plantain, dactyle). Des observations régulières permettent d'informer les professionnels de santé et patients allergiques des débuts et fins d'émissions de pollens sur un territoire élargi (rayon de 40km autour de Poitiers). Cette information précoce améliore le quotidien des patients, en effet la prise de traitement en amont des premiers symptômes est plus efficace et permet de réduire l'exacerbation de la maladie.

Grand Poitiers Communauté urbaine et l'INRAE ont lancé une étude sur l'impact du pollinarium. L'étude porte sur la relation entre la date d'épiaison et l'émission du pollen. L'hypothèse est que les plantes situées dans le pollinarium, en raison d'une situation protégée et exposée plein Sud, émettraient leur pollen sur une plage de temps plus large que celles situées en dehors de Poitiers.

MISE EN ŒUVRE

Le projet porte sur l'étude des effets environnementaux du pollinarium sentinelle mais aussi pour la première fois sur le test de la prédiction phénologique sur le ray-grass anglais (*Lolium perenne* L.). Deux sites ont été comparés : le pollinarium de Blossac (cœur urbain Poitiers) et la pépinière de Lusignan (milieu rural).

Il a mis en évidence un impact significatif des conditions environnementales sur la date d'épiaison et, par conséquent, sur l'émission de pollen. Ces variations limitent la représentativité du pollinarium sentinelle de Blossac en tant que modèle fidèle de l'émission pollinique naturelle des espèces étudiées. Ces résultats soulignent la nécessité d'intégrer comme variable les conditions climatiques dans l'analyse des données polliniques.

PARTENARIAT

Grand Poitiers Communauté urbaine, Unité de recherche P3F de l'INRAE, l'Association des Pollinarius Sentinelles de France.

CONCLUSIONS

Ce partenariat illustre l'intérêt de croiser recherche scientifique, enjeux de santé publique et acteurs publics locaux pour concevoir des outils de suivi et de gestion des plantes répondant aux besoins et problématique du territoire.

Maiwen LAMBERT - lambertmaiwen@gmail.com

Marie PEGARD, UR P3F : Pluridisciplinaire prairies et plantes fourragères - marie.pegard@inrae.fr

Thomas RODIER, Direction Nature et Biodiversité / GPCu - nature.biodiversite@grandpoitiers.fr

Aude THOMET, Direction Salubrité - Santé publique / Ville Poitiers -
salubrite.sante.publique@grandpoitiers.fr

GRAND REIMS COMMUNAUTE URBAINE

LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX

OBJECTIFS

Les observatoires territoriaux sont des démarches volontaires afin de récolter des informations sur le territoire, de les trier et de réfléchir avec des partenaires sur une thématique particulière. Le premier date de 1990, permettant de récolter des informations statistiques. En 2004, le ministère crée une base de données sur le territoire, nommée Observatoire des Territoires (www.observatoire-des-territoires.gouv.fr). Depuis une dizaine d'année, les observatoires territoriaux deviennent locaux à hauteur d'une communauté d'agglomération ou d'une métropole, mais avec une thématique particulière. La thématique la plus utilisée est celle de la transition écologique. La Communauté Urbaine du Grand Reims a lancé en 2024, suite aux recommandations du Conseil de Développement, un observatoire de l'action climatique.

TEMPORALITE

Le Conseil de Développement a donné ses recommandations fin 2022 et le lancement officiel de l'observatoire de l'action climatique a eu lieu en septembre 2023.

MISE EN ŒUVRE

Le Conseil de Développement est constitué de deux collèges, un collège scientifique et un collège des représentants de la société civile. Le collège scientifique est principalement constitué de chercheurs, des représentants de l'ADEME, l'ATMO, du Conservatoire de Botanique et celui des Espèces naturelles de Champagne-Ardenne. Le Collège des représentants de la société civile est principalement constitué d'associations du territoire du Grand-Reims. Des réunions sont programmées régulièrement pour faire rencontrer les 2 collèges séparément. Ils doivent se positionner sur les indicateurs du PCAET et sélectionner les plus pertinents. Un baromètre a également été créé pour faire participer les habitants. L'animation de l'observatoire a été confiée à l'Agence d'Urbanismes de la Région de Reims. À travers le suivi de 18 indicateurs proposés par un collège citoyen et présentés dans un rapport, l'Observatoire assure une évaluation annuelle d'actions significatives menées sur le territoire, pour analyser leurs impacts locaux et globaux.

PARTENARIAT

Grand Reims Communauté Urbaine, Université Reims Champagne Ardennes, ATMO Grand-Est, ADEME, Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims (AUDRR)

Stéphane BERNARD (AUDRR), en charge de l'animation de l'observatoire - s.bernard@audrr.fr

Michel ZAEGEL, Grand-Reims - michel.ZAEGEL@grandreims.fr

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VILLES SOLIDAIRES

LE PARTENARIAT AVEC LA TECHNOPOLE, UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT DURABLE PAR L'INNOVATION

OBJECTIFS

Périmètre CIVIS : 6 communes, 185 000 habitants, territoire dynamique en mutation (CHU, campus universitaire, transition écologique et numérique).

La Technopole de La Réunion (partenaire de la CIVIS depuis 2001) est un levier de développement économique par l'innovation.

En 2008 a été créé le parc technologique Techsud à Terre-Sainte, en partenariat avec la Région, la Ville de Saint-Pierre, la CIVIS et la SEMADER.

MISE EN ŒUVRE

Résultats :

- Taux de transformation des projets incubés en entreprises : 72 % (un des meilleurs en France).
- 85 % des entreprises créées encore actives.
- Plus de 140 entreprises hébergées (santé, agroalimentaire, énergie, biotech).
- -3,4 M€ investis depuis 2023 pour soutenir les entreprises innovantes.

Services : incubateur reconnu par l'État, accompagnement technique, juridique, marketing, financement, réseau.

Projet phare : Alvéoles (Cf. poster spécifique), financé par la Banque des Territoires (2,5 M€ sur 4 ans) dans le cadre du Plan Investissement Outre-mer (PIOM).

CONCLUSIONS

En bref : la Technopole, partenaire stratégique de la CIVIS, catalyse innovation et entrepreneuriat, renforce l'attractivité du Sud de La Réunion et soutient la création d'entreprises durables.

Olivier NARIA, MCF en Sciences Sociales, Université de la Réunion
& Vice-Président de la CIVIS en charge de la cohésion des territoires
olivier.naria@univ-reunion.fr

Marie QUINOT, Directrice Université Santé Recherche à la CIVIS
marie.quinot@civis.re

OBJECTIFS

Alvéoles est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2024 et dédiée à l'innovation en bâti tropical.

Lauréat du Plan Innovation Outre-Mer (France 2030), Alvéoles veut faire de La Réunion un territoire pilote en matière de bâtiment durable.

Objectifs :

- Tester et diffuser les innovations locales en conditions réelles.
- Favoriser l'économie circulaire (réemploi des matériaux, réduction dépendance aux importations).
- Répondre aux défis climatiques, énergétiques et socio-économiques locaux.

MISE EN ŒUVRE

Moyens : une équipe + un bâtiment modulaire et innovant au cœur de la CIVIS, fablab, halle technologique, pépinière, espaces de coworking, vitrine artisanale.

Problèmes ciblés : dépendance aux matériaux importés, faible adoption des innovations, manque d'attractivité pour la filière BTP.

Soutien de la CIVIS : 350 000 € sur 4 ans pour les investissements > 5000€.

Inscription dans la feuille de route nationale « Économie Circulaire pour la Construction ».

CONCLUSIONS

En bref : Alvéoles est un accélérateur d'innovation pour un bâti tropical durable et circulaire, fédérant start-ups, entreprises, laboratoires, collectivités et citoyens autour d'une dynamique locale d'expérimentation.

Olivier NARIA, MCF en Sciences Sociales, Université de la Réunion
& Vice-Président de la CIVIS en charge de la cohésion des territoires
olivier.naria@univ-reunion.fr

Marie QUINOT, Directrice Université Santé Recherche à la CIVIS
marie.quinot@civis.re

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VILLES SOLIDAIRES

COMITE DE LA VALLEE BLANCHE TECHNOPOLITAINE, LA NECESSITE D'UNE GOUVERNANCE AGILE

OBJECTIFS

Projet inscrit dans le cadre du programme Action Cœur de Ville 2 / Dispositif « Site Pilote » soutenu par la Banque des Territoires : Développement d'un campus durable, innovant et connecté à son environnement, un projet multipartenarial et transversal qui doit démarrer par la constitution d'un comité de la Vallée Blanche Technopolitaine.

Ambition : faire de Saint-Pierre une ville étudiante attractive via l'aménagement et le développement durable du campus Terre-Sainte et, en premier lieu, la mise en place d'une gouvernance locale agile.

TEMPORALITE

Planning : début septembre 2025, fin mi-2027

MISE EN ŒUVRE

Budget global : 225 000 € (dont 149 000 € financés par la Banque des Territoires)

Actions prévues :

- Gouvernance : Création d'un comité multipartenarial, pérenne et autonome à terme
- Aménagements : campus innovant, Maison de l'étudiant, équipement sportif nouvelle génération, tiers- lieux, continuités piétonnes végétalisées, etc.
- Services : restauration, commerces, vie culturelle et sportive, loisirs, etc.
- Environnement : renaturation (TCSP, couture urbaine avec le centre-ville, etc.)

CONCLUSIONS

En bref : un projet structurant pour transformer la Vallée Blanche Technopolitaine en un site pilote d'aménagement durable, conciliant enseignement supérieur, innovation, mobilités, services et cadre de vie étudiant.

Olivier NARIA, MCF en Sciences Sociales, Université de la Réunion
& Vice-Président de la CIVIS en charge de la cohésion des territoires
olivier.naria@univ-reunion.fr

Marie QUINOT, Directrice Université Santé Recherche à la CIVIS
marie.quinot@civis.re

UN SCHEMA D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE TERRITORIALE 2026-2031

OBJECTIFS

- affirmer l'UCA, Université labellisée I-SITE dans son rôle d'Université territoriale d'excellence ;
- inventer un nouveau modèle d'Université, cherchant à renforcer l'impact de ses missions fondamentales de formation et de recherche et articulant étroitement les différentes échelles de son rayonnement pour accompagner les transitions des territoires.

L'UCA, acteur pivot des transitions en Auvergne, conciliant implantation territoriale et rayonnement international.

TEMPORALITE

Elaboré et adopté en 2025 suite à une construction collective entre acteurs universitaires, partenaires académiques et collectivités territoriales, le schéma d'orientation de la politique territoriale 2026-2031 a pour ambition de permettre à l'UCA de renforcer dans la durée son impact sur l'économie, la société et les populations des territoires dans lesquels elle est implantée.

PARTENARIAT

Collectivités territoriales (région, départements, métropole, agglomérations, communes) et Alliance UCA.

CONCLUSIONS

Un SOPT pour fédérer l'ensemble des acteurs qui contribuent aux dynamiques et au développement des territoires et mettre en exergue la singularité de l'UCA en tant qu'université territoriale d'excellence -

- Un modèle original, multi-campus, qui associe formation, recherche, innovation et culture au service du rayonnement territorial ;
- Des campus territoriaux, véritables hubs de proximité, non de simples antennes mais des lieux de vie et d'innovation, ancrés localement, adaptés aux besoins spécifiques de chaque territoire ;
- Une agilité pour travailler avec toutes les collectivités et toucher de nouveaux territoires émergents en concevant des stratégies différenciées ;
- Un rôle moteur dans les transitions où recherche, formation et innovation sont mobilisées pour accompagner les mutations écologiques, sociales, économiques, ..., avec des dispositifs participatifs (living et city-labs, université foraine, ...) ;
- Une gouvernance partenariale, des contractualisations durables et une stratégie territoriale co- construite ;
- Une forte implication des étudiants dans la vie universitaire ;
- Des retombées concrètes et des perspectives : Équité territoriale renforcée, dynamisme économique et entrepreneurial, insertion professionnelle accrue, rayonnement international favorisé.

Bérangère FARGES, Directrice générale adjointe - déléguée à la politique territoriale et partenariale -
berangere.farges@uca.fr - 06 31 55 53 54

**PROGRAMME ET ÉQUIPEMENT PRIORITAIRE DE RECHERCHE
(PEPR) VILLE DURABLE & BATIMENTS INNOVANTS****OBJECTIFS**

Financé dans le cadre du plan « France 2030 » à hauteur de 40 millions d’euros, le PEPR VDBI vise à développer une communauté associant la recherche et les acteurs de l’urbain pour trouver de nouvelles modalités de «faire ensemble» au service de la durabilité des villes.

MISE EN ŒUVRE

Des défis communs entre le PEPR et les collectivités

- Changement climatique => adaptation et atténuation via la planification urbaine
- Urbanisation sobre et frugale => maîtrise des ressources, limitation de l’artificialisation
- Résilience urbaine => gestion des risques, des crises, et robustesse des infrastructures
- Inclusion et équité => répondre aux inégalités territoriales
- Santé et bien-être urbain => amélioration de la qualité de vie et de l’environnement pour les habitants

Les Outils du PEPR : Des opportunités pour les collectivités

- Appels à projets dédiés : possibilité pour les collectivités de participer à des projets pour tester, valider et déployer localement des innovations
- Trois centres opérationnels : accès aux connaissances et données, accompagnement pour la mise en oeuvre de projets locaux, contacts facilités avec la communauté scientifique nationale
- Échanges réguliers : participation aux événements du PEPR, qui est une “porte d’entrée” vers la communauté “ville durable & bâtiments innovants” et son écosystème

Pourquoi collaborer avec la communauté VDBI ?

- Co-construction des solutions : les projets financés impliquent systématiquement des collectivités, des laboratoires de recherche et des acteurs socio-économiques locaux
- Diffusion de connaissances et d’innovations : accès à des ressources, outils opérationnels, retours d’expériences et évaluations de politiques publiques
- Appui à la décision territoriale : fondements scientifiques pour faciliter la prise de décisions quant aux enjeux de ville durable et de bâtiments innovants

PARTENARIAT

Copilotage par l’Université Gustave Eiffel et le CNRS

Solène ANDRÉ, Responsable Éditorialisation et documentation, PEPR Ville durable et bâtiments innovants, CNRS, solene.andre@cnrs.fr - 06 98 51 43 68

ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE (AVUF)

AGIR ENSEMBLE, UN DISPOSITIF POUR DES CAMPUS DURABLES EN VILLES DURABLES

OBJECTIFS

Agir Ensemble est un dispositif national dont l'objectif est de valoriser et accompagner les projets locaux qui contribuent à construire des campus durables, au cœur de territoires durables.

Agir Ensemble vise à :

- Créer et consolider des alliances locales entre acteurs afin de favoriser l'émergence de projets inter-acteurs autour de la transition écologique et énergétique.
- Donner une impulsion et une visibilité aux initiatives locales grâce au partage d'expériences, et permettre aux territoires de gagner en autonomie grâce à un accompagnement adapté et sur mesure.
- Valoriser les projets co-construits et les pratiques innovantes en matière de mobilisation des usagers.

MISE EN ŒUVRE

En 2025, le dispositif compte 17 alliances réparties sur tout le territoire. Chaque alliance réunit à minima : une collectivité, une université, une école, un Crous, la MGEN, la CASDEN. En fonction des spécificités locales, d'autres acteurs viennent compléter ces alliances : associations étudiantes, structures de l'ESS, partenaires institutionnels ou privés... Les projets portés par les alliances sont très diversifiés et couvrent une large palette de thématiques liées à la transition écologique. Parmi les initiatives récentes, voici quelques exemples : à Nantes : une exposition itinérante sur le numérique prédateur ; à Troyes : une ressourcerie pour valoriser les matériaux résiduels de chantier et les mettre à disposition des étudiants ; à Sceaux : un festival éco-responsable de rentrée ; à Bordeaux : le Bricobus Pour renforcer cette dynamique collective, trois dispositifs structurent l'animation annuelle :

- Les Matinales : tous les deux mois, des rencontres en visioconférence permettent aux alliances de partager leurs avancées, leurs bonnes pratiques et leurs besoins.
- Les Journées Agir Ensemble : un rendez-vous annuel dédié à l'intelligence collective inter-territoires, qui met en valeur les projets de l'année passée et prépare ceux de l'année à venir.
- Un accompagnement sur mesure : chaque alliance bénéficie d'environ 20 heures d'appui, ajustées selon les besoins du territoire (communication, enquêtes, organisation, pilotage...).

PARTENARIAT

Agir Ensemble est piloté par l'AVUF, France Universités, la CGE, l'ADEME, les Crous et la MGEN, en concertation avec le RESES et le CIRSES, et avec l'appui de la Banque des Territoires, de la CASDEN et de la FNCAS.



Emilie BROUSSE, Responsable de projet marketing - emilie.brousse@cabinet-latitude.fr

OBJECTIFS

Les collectivités territoriales sont confrontées quotidiennement au défi de la transition énergétique sur leur territoire. Parmi les leviers à actionner, la rénovation énergétique des bâtiments publics se trouve au premier plan. Elle concerne particulièrement l'ensemble des bâtiments éducatifs, notamment les écoles, les collèges et les lycées. L'objectif est triple : améliorer le confort des usagers, adapter les établissements au changement climatique et générer des économies d'énergie.

MISE EN ŒUVRE

Piloté par la Banque des Territoires, le programme EduRénov accompagne les collectivités territoriales dans la rénovation de leurs établissements scolaires et éducatifs. Il vise à améliorer les conditions d'étude et de travail des élèves et du corps éducatif, ainsi qu'à réduire les consommations d'énergies des bâtiments, dont le coût progresse annuellement.

Dans cet objectif, les collectivités membres du programme EduRénov ont accès à :

- des ressources – webinaires thématiques avec des experts, témoignages de collectivités, guides et ressources, reportages et interviews... ;
- une communauté de porteurs de projets pour échanger et pour s'inspirer ;
- du financement d'ingénierie – études énergétiques, soutien pour le montage financier du projet ou la concertation avec la communauté éducative, etc. – attribué au cas par cas, et dans l'ordre de priorité défini par les directions régionales de la Banque des Territoires ;
- des prêts à taux préférentiels, via les dispositifs Édu Prêt ou Intracting (avances remboursables
- calculées en fonction des économies d'énergies attendues).

À cet effet, la Banque des Territoires réserve pendant 5 ans une enveloppe de 2 milliards d'euros pour du financement en prêts, et une autre de 50 millions d'euros pour du financement d'ingénierie.

Les collectivités bénéficient aussi d'un accompagnement tout au long de la réalisation de leur plan de rénovation des écoles. Ce dernier est gratuit et adapté au niveau de maturité du projet.

Romain RIBEIRO, Chargé de développement et partenariats au programme EduRénov
romain.ribeiro@caissedesdepots.fr – 06 82 15 28 00



BANQUE des
TERRITOIRES



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



BANQUES DES TERRITOIRES & UNIVERSITE COTE D'AZUR

EFFICACITE ENERGETIQUE ET PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE CAMPUS VALROSE ET CARLONE

OBJECTIFS

L'Université Côte d'Azur avait identifié des besoins très importants sur le site de Valrose, ainsi que sur le site de Carlone, au centre-ville de Nice, où est installée l'ancienne faculté des Lettres, et qui avait grand besoin de rénovation.

L'objectif était d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, le confort des usagers et de générer une production d'énergie, pour les rendre plus en ligne avec les objectifs de développement durable de l'Université.

TEMPORALITE

Le processus s'est déroulé entre 2020 (analyses préalables) et 2023 (réception du chantier)

MISE EN ŒUVRE

Les travaux ont porté sur :

- des travaux d'efficacité énergétique
- la suppression des chaufferies au fioul
- le raccordement au réseau de chaleur urbain
- la pose de 8 500 LED
- la mise en place de deux centrales photovoltaïques en toiture sur le campus Valrose

Une partie des coûts des opérations a été réalisée sur fonds propres de l'Université. La Banque des Territoires a complété l'enveloppe, via un Intracting (financement des travaux grâce aux économies d'énergie réalisées) de 3 millions d'euros sur le site de Valrose et de 2 millions d'euros sur le site de Carlone, représentant 42% du montant total de 11,8 millions d'euros..

CONCLUSIONS

Au final, ce sont 84 904 m² qui ont pu être rénovés. L'opération a abouti à 521 882€ d'économies annuelles d'énergie, et 1340 tonnes de CO2 évitées par an.

Romain RIBEIRO, Chargé de développement et partenariats au programme EduRénov
romain.ribeiro@caissedesdepots.fr – 06 82 15 28 00

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISMES (FNAU)

LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX DU LOGEMENT ETUDIANT (OTLE)

OBJECTIFS

« Observer pour décider » - Cet outil d'observation a pour but de mettre autour de la table l'ensemble des collectivités et acteurs du logement étudiant et de l'enseignement supérieur pour identifier les spécificités territoriales, éclairer localement les politiques publiques de l'habitat et d'intégrer le logement étudiant aux documents de planification.

TEMPORALITE

Les premiers OTLE ont été créés en 2018. Ils sont labellisés pour une période de 3 ans renouvelable.

MISE EN ŒUVRE

Portage partenarial (collectivités, agence d'urbanisme, acteurs du logement étudiant, acteurs de l'enseignement supérieurs...) avec partage des coûts.

PARTENARIAT

Action pilotée par la FNAU et l'AVUF ; partenaires associés : Interco de France, France Urbaine, Villes de France

CONCLUSIONS

Les OLTE permettent aux acteurs locaux du logement et de l'enseignement supérieur, engagés dans les gouvernances des observatoires, d'échanger et de nourrir leurs stratégies internes. À partir d'un socle d'indicateurs communs, ils appréhendent finement la demande et l'offre de logements dans leur diversité territoriale et apportent un éclairage aux prises de décision sur le temps long.

Aujourd'hui, 39 OTLE sont actifs mais certaines grandes villes universitaires n'en sont encore pas (ou plus) pourvues.

François RIO, Délégué général de l'Avuf - dg@avuf.fr

Florence CHARLIER, Chargée de mission - Urbanisme, Foncier, Habitat
- charlier@fnau.org - 06 82 17 76 00

